



FRANCE PRIOUX*

L'évolution démographique récente en France : l'espérance de vie progresse toujours

Évolution générale et structure par âge

Près de 62 millions d'habitants en France métropolitaine

Au 1^{er} janvier 2008, la population de la France est estimée à 63,75 millions d'habitants, dont 61,88 millions sur le territoire métropolitain (Pla, 2008). En 2007, la population de France métropolitaine a augmenté de 340 000 habitants, soit un taux de 5,5 ‰. Le solde migratoire estimé de l'année 2007 étant en baisse (+ 70 000, contre + 90 000 en 2006), c'est le solde naturel (+ 270 000) qui assure l'essentiel de cette croissance (79,4 %) (tableau 1⁽¹⁾). Ce solde du mouvement naturel surpasse encore toutes les valeurs observées depuis 1973, à l'exception de l'année 2006 (281 000). Les décès demeurant stables (516 000 en 2007 comme en 2006), c'est une légère diminution des naissances en 2007 (786 000 au lieu de 797 000) qui explique ce fléchissement.

Le taux d'accroissement naturel s'établit donc à 4,4 ‰ : c'est le plus élevé de l'Union européenne après l'Irlande (environ 9,8 ‰, d'après le site d'Eurostat). Rares sont en effet les pays de l'UE ayant en 2007 un accroissement naturel supérieur à 2 ‰ (Chypre : 4 ‰ ; Luxembourg : 3,4 ‰ ; Royaume-Uni : 3,2 ‰ ; Pays-Bas : 2,9 ‰ ; Espagne : 2,4 ‰). L'Union compte 9 pays où les décès sont plus nombreux que les naissances : l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, les 3 pays Baltes, la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie.

Une structure par âge encore relativement favorable

Trois facteurs contribuent à maintenir le solde naturel à un niveau relativement élevé : une fécondité plutôt forte en comparaison de la plupart de nos voisins ; une espérance de vie assez longue, en particulier pour les femmes, et qui progresse chaque année ; enfin une structure par âge qui demeure assez peu favorable aux décès (figure 1). En effet, les « classes creuses » nées pendant la première guerre mondiale entraînent actuellement un déficit relatif de décès à certains âges (autour de 90 ans), en particulier pour les femmes dont les décès sont en principe très

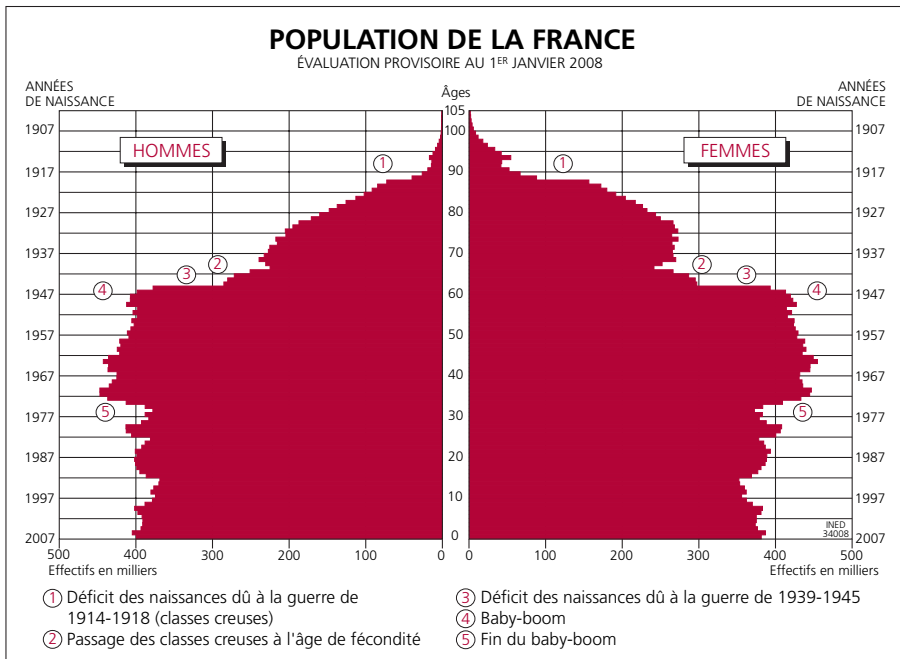
* Institut national d'études démographiques.

(1) Les tableaux 1 à 15 figurent en annexe.

concentrés autour de cet âge⁽²⁾ (Pison, 2008). La disparition progressive des classes creuses et l'arrivée de générations plus nombreuses devraient donc entraîner une augmentation des décès dans les prochaines années.

La tendance à la hausse des naissances depuis 1994 a permis à la base de la pyramide des âges de s'élargir un peu (figure 1). Néanmoins, globalement, le processus de vieillissement de la structure par âge se poursuit (tableau 2) : le pourcentage des personnes âgées de moins de 20 ans continue à perdre 0,1 point chaque année, pour atteindre 24,6 % au 1^{er} janvier 2008, et celui des 60 ans et plus augmente nettement depuis 2006, avec l'arrivée des premières générations de « baby-boomers » à la soixantaine. Néanmoins, cette forte augmentation est limitée au groupe des 60-64 ans, le pourcentage des personnes âgées de 65 ans ou plus étant encore assez stable. Ce n'est qu'à partir de 2012 que ce groupe d'âges verra sa part s'accroître de façon substantielle.

Figure 1. Pyramide des âges de la France au 1^{er} janvier 2008



Source : Insee.

La structure par âge de la population de la France est relativement « jeune » en comparaison des autres pays de l'UE, du moins en ce qui concerne la part des moins de 20 ans : en 2007, seuls deux pays ont des pourcentages plus élevés : l'Irlande (27,1 %) et Chypre (25,1 %), et la moyenne européenne (ensemble des

(2) Bien que le risque de décéder ne cesse d'augmenter avec l'âge, le nombre maximum de décès devrait s'observer autour de 86 ans pour les hommes et de 90 ans pour les femmes, d'après la table de mortalité de la période 2004-2006.

27 pays) est nettement plus basse (21,9 %). C'est moins vrai pour l'importance relative des personnes âgées de 65 ans ou plus, qui est plus faible qu'en France – et parfois assez nettement – dans une dizaine de pays. La moyenne européenne se situe cependant un peu au-dessus (16,9 % contre 16,4 % en France), car l'Allemagne et l'Italie, dont la population représente 28,5 % du total de l'UE, sont très proches de 20 % (respectivement 19,8 et 19,9 %). D'après le scénario central des projections de l'Insee (Robert-Bobée, 2006), ce n'est qu'en 2020 que l'on comptera en France plus d'une personne sur cinq âgée de 65 ans ou plus, et en 2037, le seuil d'une personne sur quatre pourrait être franchi.

L'immigration étrangère⁽³⁾

Une baisse très légère depuis 2004

Rappelons que depuis 2004, il n'est plus possible de dénombrer comme auparavant l'ensemble des étrangers s'établissant en France. En effet, les ressortissants des pays de l'Espace économique européen (EEE)⁽⁴⁾ et de la Suisse ne sont plus soumis – sauf rares exceptions – à l'obligation de détenir un titre de séjour. L'analyse détaillée des flux récents ne peut donc porter que sur les ressortissants des pays tiers.

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de personnes admises au séjour a légèrement diminué en 2006. Après avoir atteint un maximum en 2003 et 2004, où près de 169 000 personnes avaient obtenu un titre de séjour⁽⁵⁾, le nombre de titres délivrés a baissé de 2,2 % en 2005 (164 700) puis de 2,3 % en 2006 (161 000) (tableau 3). Dans l'hypothèse d'une stabilité des entrées des ressortissants de l'EEE, on peut estimer que le flux total d'« entrées » des étrangers sur le territoire métropolitain est demeuré supérieur à 200 000 personnes chaque année depuis 2002, mais qu'il est un peu en baisse depuis 2003 (dernière ligne du tableau 3).

L'immigration familiale est toujours majoritaire

Contrairement à la tendance globale, le nombre de titres de séjour d'au moins un an délivrés à des ressortissants des pays tiers en raison de leurs liens familiaux a légèrement augmenté en 2006, pour retrouver le même niveau qu'en 2004 (respectivement 91 700 et 91 500), après un petit recul en 2005 (89 500). Ainsi, 57,9 % des étrangers ont été admis pour raisons familiales en 2006, contre 54,3 % en 2004 et en 2005. Parmi ceux-ci, le nombre de mineurs admis ayant nettement baissé (15 600 en 2004, 13 300 en 2005 et 10 000 en

(3) L'auteur remercie Xavier Thierry (Ined) qui lui a fourni les éléments nécessaires à cette partie de la chronique.

(4) Rappelons que cet espace comprend, outre les 25 pays de l'Union européenne (2006), l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

(5) Premiers titres de séjour d'une durée de validité d'au moins un an délivrés à des étrangers arrivés majeurs (y compris les étudiants), et admissions au regroupement familial d'enfants mineurs.

2006) et celui des conjoints de Français étant assez stable (respectivement 53 200, 52 100 et 52 000), c'est le nombre de membres de familles d'étrangers qui s'est fortement accru (respectivement 22 800, 24 100 et 29 600)⁽⁶⁾. Cette augmentation sensible en 2006 (+ 23 %) est due en partie à l'opération de régularisation d'étrangers en situation irrégulière ayant au moins un enfant scolarisé en France, qui se sont vu délivrer une carte « Vie privée et familiale » en raison de leurs liens personnels et familiaux en France (Régnard, 2007, p. 76).

Le nombre de titres délivrés à des étudiants continue à diminuer lentement (41 600 en 2004, 39 100 en 2005 et 37 600 en 2006) tandis que ceux qui ont été remis à des réfugiés et apatrides baisse plus franchement (respectivement 10 200, 11 900 et 7 100) : cette chute résulte en partie de la fin de l'opération de résorption des recours en instance effectuée en 2005 par la Commission des recours, mais aussi d'un plus faible taux d'acceptation du statut de réfugié (Régnard, 2007, p. 84).

Enfin, les titres délivrés à des travailleurs permanents ont faiblement augmenté (7 000 en 2004, 7 200 en 2005 et 7 700 en 2006), et représentent moins de 5 % des motifs d'admission en provenance des pays tiers en 2006. Ce chiffre est cependant assez trompeur, car il ne tient pas compte du fait qu'une proportion non négligeable des immigrants recevant un titre de séjour en raison de leurs attaches familiales sont déjà insérés sur le marché du travail au moment de la délivrance de ce titre. Ainsi, une enquête effectuée par la Drees⁽⁷⁾ auprès de 6 280 personnes ayant obtenu un titre⁽⁸⁾ en 2006 montre que près de deux hommes sur trois (63 %) mais seulement une femme sur quatre (24 %) occupaient déjà un emploi (Bègue, 2007). En effet, la grande majorité étaient déjà en France depuis plusieurs années, seuls un peu plus d'un tiers d'entre eux (35 %) étant arrivés en 2006.

L'analyse des flux par pays d'origine montre peu de changements par rapport à l'année 2005, à l'exception notable de la Chine, qui avec presque 10 000 ressortissants admis à séjourner en 2006 (+ 21 %), est devenue la troisième nationalité la plus représentée parmi les pays tiers, en devançant la Tunisie (9 100). Les deux autres pays du Maghreb demeurent en tête, mais en léger recul pour l'Algérie (28 700, soit - 1 %) et en recul plus net pour le Maroc (19 200, soit - 11 %). Depuis 2003, la part du Maghreb parmi les migrants non communautaires s'est réduite : elle représente 35,5 % des titres délivrés en 2006 contre 40,3 % en 2003. Celle de l'Afrique sub-saharienne a un peu augmenté, de 19,9 à 21,8 %, ainsi que, dans une moindre mesure, celles de l'Amérique du Sud (dont le Brésil), et de l'Asie (dont la Chine).

(6) Pour plus de détails sur les causes d'admission et les nationalités, on pourra se reporter au site de l'Ined : http://statistiques_flux_immigration.site.ined.fr/

(7) Direction de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité.

(8) L'enquête a été effectuée auprès des étrangers accueillis par l'Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations (Anaem) éligibles à la signature d'un contrat d'accueil et d'intégration ; elle ne porte donc pas sur les étudiants.

De l'immigration au solde migratoire

Étant donné que certains étrangers n'obtiennent un premier titre de séjour d'au moins un an que plusieurs années après leur arrivée en France, la statistique basée sur les titres délivrés reflète les flux d'immigration avec un certain décalage. De plus, cette statistique ne couvre plus les ressortissants de l'UE. Les enquêtes annuelles de recensement (EAR) apportent des informations complémentaires sur les flux d'immigration en provenance de ces pays, par l'exploitation d'une question sur l'année d'arrivée en France (Desplanques, 2008 ; Thierry, 2008) ; pour les étrangers en provenance des pays tiers, l'exploitation de cette question est plus délicate car le taux de non-réponse à cette question est plus élevé.

Il faudrait aussi pouvoir estimer les retours au pays d'origine. Enfin, pour évaluer le solde migratoire, il faut également tenir compte des mouvements de Français, qui ne sont pas non plus enregistrés. Ici aussi, les EAR permettent d'estimer qu'environ 45 000 Français résidant à l'étranger sont revenus chaque année s'installer en France entre 1999 et 2003 (Thierry, 2008). Mais les départs sont beaucoup plus difficiles à évaluer ; on ne dispose que d'une évaluation des stocks de Français à l'étranger, à partir du nombre de personnes inscrites dans les différents consulats à l'étranger. On constate ainsi que la population française établie à l'étranger a augmenté à un rythme de 3 à 4 % par an depuis une dizaine d'années, ce qui signifie probablement que les départs vers l'étranger sont plus nombreux que les retours ; mais cette augmentation ne permet pas d'estimer directement le solde migratoire des Français, car d'autres facteurs sont susceptibles de contribuer à ces variations⁽⁹⁾ (Gentil, 2008).

Ces différentes imprécisions et les nombreuses inconnues de l'équation expliquent pourquoi l'estimation du solde migratoire annuel par l'Insee est susceptible d'être révisée.

La fécondité

Un léger repli des naissances, sauf pour les couples mixtes

Un peu moins de 786 000 enfants sont nés en 2007 – le chiffre exact s'établit finalement à 785 985⁽¹⁰⁾ –, soit presque 11 000 de moins qu'en 2006, où le nombre de naissances a frôlé les 800 000 (796 896). Bien qu'en recul de 1,4 % par rapport à l'année précédente, le nombre de naissances demeure supérieur aux chiffres enregistrés depuis 1983.

(9) L'inscription au consulat n'est pas obligatoire, les départs ne sont pas toujours pris en compte rapidement, etc.

(10) L'auteur remercie la Division des enquêtes et études démographiques de l'Insee de lui avoir procuré les statistiques de naissances de 2007 ainsi que tous les indicateurs relatifs à l'année 2006 qui n'étaient pas encore publiés sur le site de l'Insee au moment de la rédaction de cet article.

La baisse de la natalité en 2007 concerne uniquement les enfants de parents français (11 840 naissances⁽¹¹⁾ en moins, soit - 1,8 %) et ceux dont les parents sont tous deux étrangers (- 1 030 naissances, soit - 2 %) ; au contraire, les naissances issues de couples mixtes ont continué à augmenter (+ 1 960, soit + 2,1 %), à un rythme toutefois très ralenti par rapport aux années précédentes, puisque la hausse était de 6,2 % en 2005 et de 7,8 % en 2006. Ainsi, 145 260 enfants nés en 2007 – soit 18,5 % du total – ont au moins un parent de nationalité étrangère : 6,5 % ont leurs deux parents étrangers (comme en 2006), 6 % seulement leur père (5,8 % en 2006), et 6 % leur mère (5,8 % en 2006). Cet accroissement de la part des couples mixtes dans la natalité est étroitement lié à l'importance des mariages mixtes, qu'ils soient célébrés en France ou à l'étranger (cf. *infra*), et à celle de l'immigration de conjoints de Français (cf. *supra*). On sait par ailleurs que la fécondité des immigrées est très élevée au cours des premières années qui suivent leur arrivée en France (Desplanques, 2008).

Parmi les enfants ayant au moins un parent étranger, les nationalités les plus représentées sont l'Algérie et le Maroc presque à égalité, puis la Turquie, enfin le Portugal et la Tunisie, suivis du Mali. En 2007, parmi les pères de nationalité étrangère, 62 % sont d'origine africaine (dont 41 % du Maghreb), 19 % d'origine européenne, et 16 % d'origine asiatique (y compris la Turquie) ; pour les mères étrangères, les chiffres sont très proches : 60 % d'Africaines (dont 37 % du Maghreb), 19 % d'Européennes et 17 % d'Asiatiques. Ces nationalités sont le reflet des migrations familiales récentes.

Une légère baisse de la fécondité des moins de 35 ans

L'indicateur conjoncturel s'établit à 1,96 enfant par femme en 2007, en baisse de 1 % par rapport à 2006 (1,98), mais néanmoins supérieur à celui de l'année 2005 et à toutes les autres valeurs observées depuis 1975 (tableau 4).

Le repli de la fécondité concerne uniquement les femmes âgées de moins de 35 ans (tableau A) : en dessous de 30 ans, il annule l'augmentation de l'année 2006, mais à 30-34 ans, il ne parvient pas à effacer totalement la forte hausse de 2006. En somme, depuis 5 ans, la fécondité est assez stable en dessous de 30 ans, et la tendance à la hausse est nette au-dessus de cet âge. Ces tendances résultent probablement d'une évolution différentielle de la fécondité selon le rang des naissances, que les statistiques issues de l'état civil ne permettent pas de mettre en évidence, car le recueil du rang de naissance est de mauvaise qualité. En 2003, nous avons essayé de corriger ces données à l'aide de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » de 1999 (EHF 1999), et nous avons conclu que la reprise de la fécondité, entre 1994 et 2001, reposait principalement sur les premières naissances (Prioux, 2003). Aujourd'hui, c'est en appliquant la méthode « des enfants au foyer » aux enquêtes annuelles de recensement que l'on peut conclure que l'augmentation de la fécondité de 2002 à 2006 ne repose

(11) Tous les chiffres cités concernant la nationalité des parents résultent d'un redressement des données publiées par l'Insee, car celles-ci surestiment légèrement les naissances issues de pères étrangers.

plus sur les premières naissances, qui sont stables, mais sur les naissances des rangs suivants (Desplanques, 2008). Cette méthode permet par ailleurs d'actualiser les estimations de l'âge des mères à la première maternité (tableau 4), dont la hausse suit assez fidèlement celle de l'âge moyen à la maternité, mais qui est plus jeune d'environ 2 ans. Ainsi en 2006 et en 2007, l'âge moyen à la maternité est un peu inférieur à 30 ans (29,8 ans), donc l'âge moyen au premier enfant est légèrement inférieur à 28 ans (27,8 ans environ).

Tableau A. Évolution de la fécondité par groupe d'âges depuis 2002 (pour 1 000 femmes)

Âge atteint	Somme des taux de fécondité par âge						Variation absolue				
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Moins de 20 ans	41	39	39	39	37	37	-2	+1	-1	-2	+1
20-24 ans	277	273	276	275	278	273	-4	+3	-1	+3	-5
25-29 ans	646	642	643	639	650	638	-4	+1	-4	+11	-12
30-34 ans	581	593	604	620	647	640	+12	+11	+16	+27	-7
35-39 ans	258	263	271	281	300	302	+4	+8	+11	+19	+1
40 ans ou plus	59	61	64	68	71	73	+2	+3	+4	+4	+2
Total	1 863	1 871	1 897	1 921	1 983	1 963	+9	+26	+24	+62	-21

Source : Insee.

La France n'est pas le seul pays à avoir vu sa fécondité se relever dans la période récente. En Europe occidentale (tableau 6), l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) augmente régulièrement en Suède et au Royaume-Uni, où il est maintenant proche de 1,9 enfant par femme⁽¹²⁾, niveau déjà atteint en Norvège depuis 2006. La fécondité se redresse aussi en Belgique, dont l'ICF en 2007 (1,81) se rapproche de celui de la Finlande et du Danemark (1,83), où la hausse marque une pause en 2007. Mais c'est en Irlande que les naissances ont le plus augmenté (+ 10 % en 2007), l'ICF se situant nettement au-dessus de 2 enfants par femme (environ 2,09). Ces tendances plutôt positives tendent à creuser le fossé avec les pays de basse fécondité où la hausse est moins nette, sauf en Espagne. La tendance est même franchement à la baisse au Portugal qui, avec un ICF estimé à 1,32, aurait la plus basse fécondité d'Europe occidentale en 2007⁽¹³⁾. La basse fécondité demeure donc ancrée dans le sud de l'Europe (Portugal, Italie, Grèce, Espagne : de 1,32 à 1,42) et dans le centre (Allemagne, Autriche, Suisse : de 1,34 à 1,45). Entre ces deux extrêmes, se situent les Pays-Bas (1,66) et le Luxembourg (1,61), qui s'écartent progressivement du premier groupe de pays car leur fécondité a diminué ces dernières années.

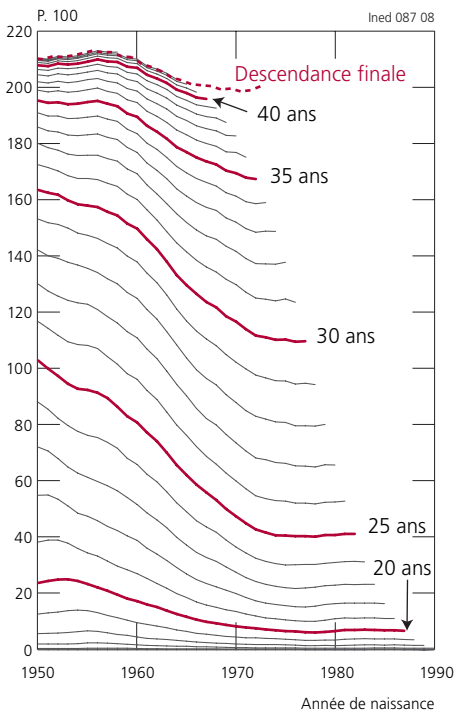
(12) L'ICF atteint même 1,91 enfant par femme en Angleterre-Galles en 2007.

(13) D'après le site d'Eurostat, plusieurs autres pays de l'Union européenne auraient un ICF inférieur à 1,3 enfant par femme (Pologne, Roumanie et Slovaquie).

La baisse de la descendance finale touche à sa fin

Le léger repli de la fécondité en 2007 ne remet pas en cause l'estimation de la descendance finale proposée l'an dernier (Prioux, 2007) puisqu'il n'a concerné que les jeunes. Au contraire, pour certaines générations, l'estimation de la descendance est même légèrement revue à la hausse dans la projection tendancielle (tableau 5), car l'augmentation de la fécondité aux âges élevés est toujours soutenue. Seule la descendance finale de la génération 1971 demeure très légèrement

Figure 2. Descendance atteinte à chaque âge et descendance finale dans les générations 1950 à 1990 (pour 100 femmes)



Source : Insee, et estimations de l'auteur.

en dessous de 2 enfants par femme (1,99), mais elle pourrait encore atteindre ce seuil si la tendance ne fléchit pas. Quant aux générations ultérieures, il se pourrait que leur descendance augmente un peu. En effet, la baisse de la fécondité aux jeunes âges a pris fin depuis quelque temps, si bien qu'à partir de la génération 1973 environ, on n'observe plus aucune baisse de la descendance atteinte à 25 ou 30 ans (figure 2). Si la hausse de la fécondité après 30 ans se poursuit, il en résultera donc un redressement de la descendance finale.

Quant à l'âge moyen à la maternité, il continue sa progression et devrait atteindre 30 ans dans la génération 1973 (tableau 5). Mais ensuite, son rythme de progression sera nettement ralenti, puisque les générations suivantes n'ont pas pris de nouveau retard dans la constitution de leur descendance.

Il est plus difficile aujourd'hui de comparer la position de la France en Europe quant au niveau de la descendance finale, car les informations fournies par Eurostat ne sont pas complètes

(14) La dernière *Évolution démographique récente en Europe* publiée par le Conseil de l'Europe concerne l'année 2005. Alors que, pour fabriquer cet annuaire, les données statistiques de tous les pays étaient harmonisées par l'ODE (Observatoire démographique européen), aujourd'hui, c'est Eurostat qui reçoit les données statistiques des différents pays et les harmonise ; la comparabilité entre les anciennes et les nouvelles séries n'est donc pas assurée. En outre, les âges moyens à la maternité ne sont pas publiés.

Les avortements

Après une augmentation de 3,6 % en 2004, le nombre d'interruptions volontaires de grossesses (IVG) comptabilisé par la Drees en France métropolitaine a diminué de 2,1 % en 2005 pour s'établir à 206 300 (Vilain, 2008), un chiffre très proche de celui de l'année 2002 et des estimations de l'Ined pour les années antérieures (tableau 8). Le nombre d'avortements est donc globalement assez stable, et leur fréquence – mesurée par un indicateur conjoncturel dont le mode de calcul est analogue à celui de l'ICF⁽¹⁵⁾ – s'établit à 0,51 IVG par femme, contre 0,52 en 2004⁽¹⁶⁾ (dernière colonne du tableau 8). Cette faible décline de la fréquence totale des IVG masque en fait une légère hausse des taux aux jeunes âges, et en particulier chez les mineures, qui prolonge la tendance antérieure, et qui signifie qu'en cas de grossesse précoce, on opte de plus en plus pour l'avortement (Prioux, 2007). Au-dessus de 21 ou 22 ans, les taux sont en baisse par rapport à 2004. La fréquence maximale se situe à 21 ans, avec un taux de 27,7 avortements pour 1 000 femmes.

Si les données fournies par la Drees donnent aujourd'hui une estimation relativement fiable du nombre d'IVG et de leur répartition par âge, elles ne fournissent aucune autre information sur les femmes concernées. Depuis 2005, un nouveau bulletin d'enregistrement des IVG a été mis en place. Bien que très simplifié par rapport au bulletin utilisé auparavant, son exploitation statistique, actuellement en cours à l'Ined, permettra de mener des analyses sur certaines caractéristiques socio-démographiques des femmes ayant recours à l'IVG, comme leur lieu de naissance, ou leur nombre antérieur d'avortements et de naissances.

Unions et ruptures d'unions

Nouvelle baisse des mariages...

En 2007, le nombre de mariages est estimé à 260 000 (tableau 9), en baisse de 2,7 % par rapport à 2006 (267 260 mariages). Depuis le maximum de l'an 2000 (presque 300 000 couples s'étaient unis cette année-là), le nombre de mariages a diminué continûment – à l'exception d'une faible reprise en 2005 –, et l'on se rapproche progressivement du minimum des années 1993-1995, lorsque seuls environ 255 000 mariages étaient célébrés.

Entre 2005 et 2006, la baisse était un peu plus prononcée qu'en 2007 (– 3,3 % contre – 2,7 %). Une fois encore, ce sont les mariages de célibataires qui ont le plus diminué en 2006 : leur nombre s'est réduit de 3,5 % chez les hommes et de 3,7 % chez les femmes, alors que les mariages de veufs/veuves

(15) Il s'agit en fait de la somme des taux d'IVG par âge.

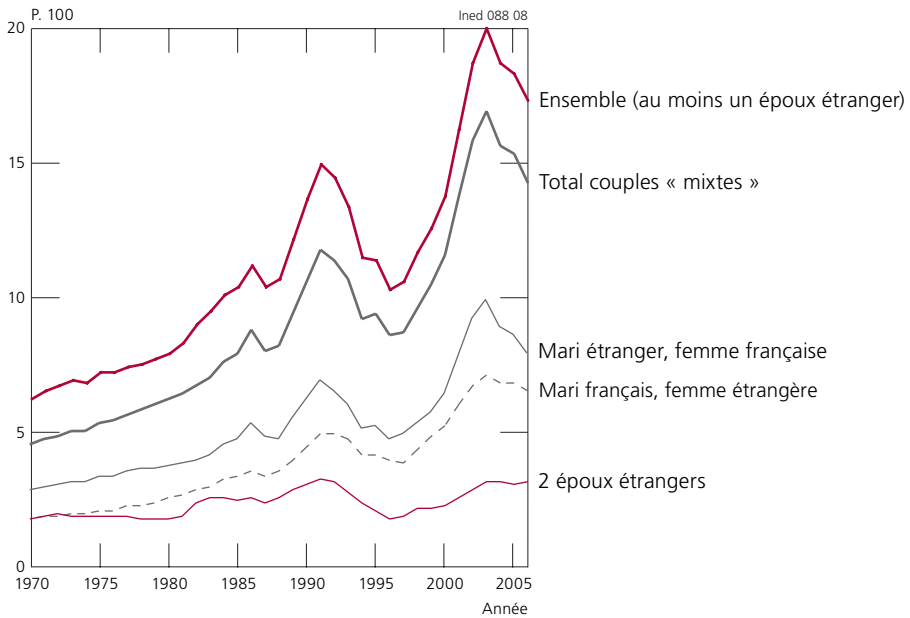
(16) Rappelons qu'un indicateur de 0,5 ne signifie pas qu'une femme sur deux a recours à l'IVG, car certaines femmes y recourent plusieurs fois : la proportion de femmes y recourant au moins une fois dans leur vie est d'environ 35 à 38 %.

et divorcé(e)s n'ont baissé que de 2,2 % chez les hommes et de 1,8 % chez les femmes. Ainsi en 2006, près de trois fois sur dix (28,9 %) l'un des deux nouveaux époux a déjà été marié.

... surtout pour les couples mixtes

En 2006, les mariages de couples « mixtes⁽¹⁷⁾ » ont fortement diminué (-9,8 %), et en particulier les mariages entre une femme de nationalité française et un homme étranger, dont la baisse est de 11,5 %, contre 7,7 % pour les mariages entre un homme de nationalité française et une femme étrangère. Au total, 38 300 mariages mixtes ont été conclus en 2006, soit 14,3 % de l'ensemble des mariages. Après avoir culminé en 2003, avec 46 800 mariages représentant 17 % du total, les mariages mixtes conclus en France métropolitaine sont en recul (figure 3). Néanmoins, les mariages mixtes sont probablement de plus en plus souvent célébrés à l'étranger, car le nombre de transcriptions s'est encore accru en 2006 (50 240⁽¹⁸⁾, soit + 4,4 %), et surpasse maintenant largement celui des mariages célébrés en France.

Figure 3. Évolution de la proportion de mariages d'étrangers et de mariages « mixtes » parmi l'ensemble des mariages célébrés en France métropolitaine depuis 1970



Source : Insee.

(17) Ne sont inclus ici, parmi les couples « mixtes », que les mariages où l'un des deux époux est de nationalité française. En réalité, les mariages entre étrangers comprennent aussi des couples mixtes.

(18) D'après les statistiques du ministère des Affaires étrangères, reprises dans le quatrième rapport au Parlement sur *Les orientations de la politique de l'immigration* : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000765/0000.pdf>

Que le mariage soit conclu en France ou à l'étranger, les nationalités les plus représentées parmi les conjoints étrangers sont les mêmes : l'Algérie et le Maroc viennent toujours en tête et, bien qu'en léger recul ces dernières années (depuis 2003 ou 2005 selon le cas), ces deux nationalités représentent encore au total près d'un tiers (32,7 %) des mariages mixtes conclus en France⁽¹⁹⁾ en 2006 et plus d'un tiers (37,2 %) des mariages transcrits la même année. Environ un mariage mixte célébré en France sur cinq a uni un Français avec un conjoint originaire d'un des 26 autres pays de l'UE (19 % lorsque c'est le mari qui est étranger, et 22,6 % lorsque c'est la femme).

Les pacs sont toujours plus nombreux...

Alors qu'en 2006 la progression des pacs avait connu une « pause » relative (+ 28 % d'augmentation après une hausse de 51 % en 2005), l'année 2007 a vu le rythme de progression des pacs s'accroître à nouveau, avec 101 190 contrats signés contre 76 680 en 2006, soit + 32 %. Cette nouvelle hausse, qui se concentre essentiellement sur le deuxième semestre de l'année 2007 (+ 42 % par rapport au deuxième semestre 2006), s'accroît encore en 2008, avec plus de 59 000 pactes⁽²⁰⁾ déjà signés au cours des six premiers mois de l'année, soit + 56 % par rapport au premier semestre 2007 (figure 4). Elle est probablement liée aux remaniements

Figure 4. Évolution du nombre de déclarations et de dissolutions de pacs par trimestre en France métropolitaine

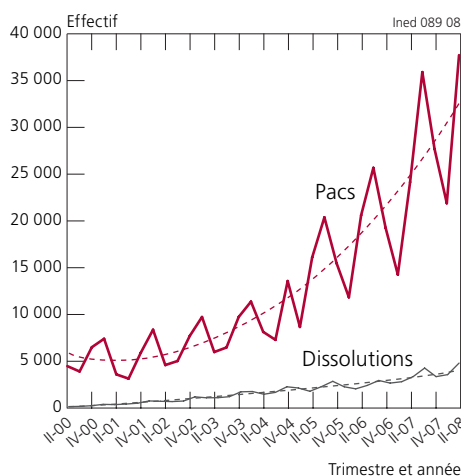
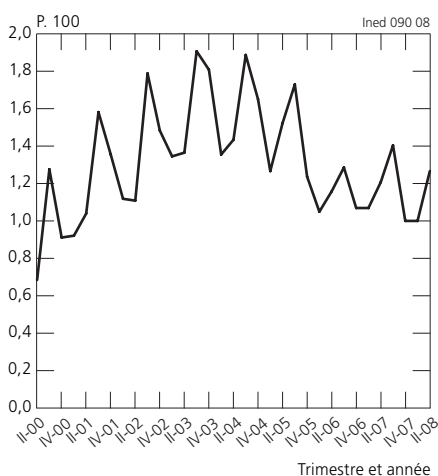


Figure 5. Évolution des taux trimestriels de dissolution des pacs (pour 100 pacs subsistants)



Source : SDES, ministère de la Justice et calculs de l'auteur.

(19) 43 % lorsque c'est le mari qui est étranger, et seulement 20 % lorsque c'est la femme qui est étrangère. Il est probable que, dans ce dernier cas, le mariage soit plus souvent célébré à l'étranger, puis transcrit dans les registres français. Malheureusement, nous ne disposons pas de la répartition par sexe des conjoints étrangers parmi les mariages transcrits pour pouvoir le vérifier.

(20) Chiffre provisoire aimablement communiqué par le SDES, ministère de la Justice.

législatifs effectués en 2006 et en 2007, qui ont modifié le régime des biens des partenaires du pacs⁽²¹⁾ et encore davantage rapproché leur fiscalité de celle des couples mariés (essentiellement dans le domaine des successions).

Le rythme des dissolutions s'est également accentué en 2007, puisque près de 13 200 pacs ont été rompus, contre un peu moins de 9 500 en 2006, soit + 39 %, contre + 11 % en 2006. Ainsi, les taux trimestriels de rupture ont-ils cessé de baisser en 2007, pour se fixer autour de 1,1 % de pactes dissous chaque trimestre (figure 5). Les ruptures d'un commun accord des partenaires sont encore largement dominantes (près de 80 % des causes de dissolution en 2007), les ruptures unilatérales étant toujours très minoritaires (un peu plus de 5 %), bien qu'elles augmentent au même rythme que l'ensemble ; par contre, les dissolutions de pacs pour mariage ont augmenté à un rythme plus soutenu depuis 2005, et représentent 13,5 % des causes de dissolution en 2007, contre un peu moins de 10 % en 2005.

... en particulier pour les couples de sexe différent

Le ministère de la Justice ayant été autorisé à établir des statistiques sur l'âge et le sexe des partenaires, une reconstitution des pactes conclus par sexe depuis 1999 et des dissolutions a pu être effectuée⁽²²⁾ (Carrasco, 2007). Il s'avère que le poids des couples de même sexe parmi les nouveaux pacsés n'a cessé de diminuer au fil des ans, confirmant le succès croissant de cette forme d'union auprès des couples de sexe différent : à peine majoritaires en 1999 (58 %), ces derniers représentent plus de 90 % des pacs depuis 2005, et leur part continue à s'accroître encore⁽²³⁾. Lorsque l'on compare l'évolution du nombre de pacs hétérosexuels avec celle des mariages, on s'aperçoit que l'augmentation des pacs fait plus que compenser la baisse des mariages car le nombre total d'unions enregistrées augmente nettement depuis 2004 (Pison, 2008) ; c'est un signe de l'attrait du pacs auprès des couples de concubins qui n'auraient pas officialisé leur union par un mariage. En 2007, les pacs représentent déjà plus du quart (27 % environ) du total des quelque 350 000 nouvelles unions enregistrées (mariages et pacs) entre personnes de sexe différent.

L'étude du ministère de la Justice permet également de suivre des « promotions » de nouveaux pacsés, et d'observer la fréquence des dissolutions à chaque durée. Elle met en évidence une plus grande longévité des couples qui se sont pacsés au cours des toutes premières années d'existence de cette forme d'union : sept ans après, 80 % des couples pacsés en 1999 étaient encore unis, alors que le pourcentage d'unions intactes était déjà inférieur à 80 % au bout de 3 ans chez les couples pacsés en 2002 et 2003. C'est surtout aux très courtes

(21) Désormais, le régime de base est celui de la séparation de biens, et non celui de l'indivision.

(22) Le sexe des partenaires a été estimé à partir de leurs prénoms selon une procédure décrite dans la publication (Carrasco, 2007, encadré 2). Seuls 5 % des pacs ont un « genre » indéterminé, car on n'a pu déterminer avec suffisamment de certitude le sexe d'un des partenaires.

(23) Les statistiques provisoires du premier semestre 2008 font état de 93,8 % de pactes hétérosexuels, 3,6 % entre 2 hommes, et 2,7 % entre deux femmes.

durées que les ruptures ont augmenté, avant de chuter brusquement en 2006 ; à la suite d'une modification de la législation fiscale⁽²⁴⁾, le taux de rupture maximum des pacs s'est en effet déplacé de la durée 1 à la durée 2 (durées en différences de millésimes). Une comparaison avec les divorces de l'année 2005 montre que les taux de ruptures de pacs en 2005 et 2006⁽²⁵⁾ sont nettement plus élevés que les divorces aux premières durées d'union, mais dès la quatrième année, les taux de divorces surpassent les taux de dissolution des pacs. Finalement, la somme des taux de ruptures des pacs aux durées 0-6 ans (en différences de millésimes) valait 26,9 % en 2005 et 20,4 % en 2006 (Carrasco, *op. cit.*, p. 3), chiffres que l'on peut comparer à la somme des taux de divorces aux mêmes durées d'union, qui est de 15,4 % en 2005, et de 13,5 % en 2006. Les pacs demeurent donc globalement plus fragiles que les mariages au cours des premières années d'union. Cependant, cette étude démontre également que ce sont les unions de même sexe qui sont les plus fragiles, car pour les « seuls pacs conclus entre un homme et une femme (...) l'indicateur de rupture au bout de 6 ans n'est que de 18,9 % en 2006 » (Carrasco, *op. cit.*, p. 4).

Une très faible nuptialité

Le succès toujours croissant du pacs n'est probablement pas étranger à la baisse des mariages. Cette baisse s'accompagne d'un nouveau repli des indicateurs conjoncturels de premiers mariages (tableau 9). La synthèse des taux se rapproche progressivement de 0,5 (0,51 par homme et 0,53 par femme en 2006, et 0,51 par femme en 2007 d'après les estimations provisoires de l'Insee) ; la synthèse des quotients tombe en dessous de 0,6 pour les hommes (0,58 en 2006), et s'en rapproche beaucoup pour les femmes (0,61). La probabilité de se marier des personnes encore célibataires n'a donc jamais été aussi faible, puisque la synthèse des quotients n'était jamais descendue en dessous de 0,60 pour les hommes (valeur atteinte en 1995), et de 0,63 pour les femmes. La synthèse des taux demeure légèrement supérieure à son minimum de 1994 (respectivement 0,48 et 0,49), car même si les probabilités de se marier sont plus faibles aujourd'hui, le stock de célibataires est plus important, ce qui entraîne un peu plus de mariages (à structure par âge comparable). La chute de la nuptialité a donc nettement repris depuis les années 2000, et les données préliminaires de l'année 2007 montrent que cette baisse n'est pas achevée.

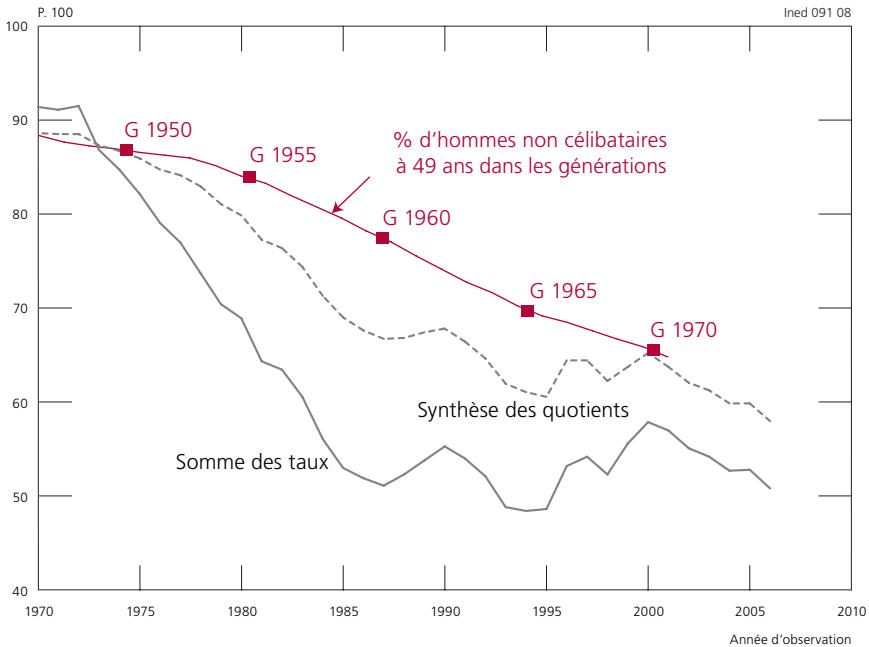
La figure 6 dresse le bilan de cette chute pour les hommes depuis les années 1970, en comparant les deux indicateurs annuels à l'estimation de la proportion d'hommes non célibataires à 49 ans révolus dans les générations⁽²⁶⁾. L'âge au mariage ayant sans cesse reculé, la somme des taux est, depuis 1974, toujours largement inférieure à la proportion finale d'hommes s'étant mariés (au moins

(24) Depuis 2005, les nouveaux pacés peuvent bénéficier d'une imposition commune dès l'année de signature du pacs, à condition que le pacs ne soit pas rompu cette année-là ni l'année suivante.

(25) Pour cette comparaison, les dissolutions de pacs pour mariage ou pour décès d'un des deux partenaires n'ont pas été prises en compte, pour rendre les calculs plus comparables.

(26) Un bilan identique peut être dressé pour les femmes, avec des chiffres légèrement supérieurs.

Figure 6. Évolution des indicateurs de premiers mariages des hommes : synthèses annuelles des taux et des quotients, et bilan dans les générations (pour 100 hommes)



Source : Insee et estimations de l'auteure.

une fois) avant la cinquantaine ; et il en est de même pour la synthèse des quotients depuis 1976, mais l'écart entre les deux courbes est nettement moindre, car cet indicateur étant une synthèse des probabilités de mariage à chaque âge, il est moins sensible aux effets du recul de l'âge au premier mariage. La reprise de la nuptialité de la fin des années 1990 et de l'an 2000 a beaucoup réduit cet écart, avant que la nouvelle chute du début du millénaire n'oriente à nouveau les deux indicateurs à la baisse. Cette reprise était due à un relèvement des probabilités de mariage des célibataires relativement âgés (plus de 35 ans pour les hommes, un peu plus jeunes pour les femmes). Après s'être stabilisées au début des années 2000, ces probabilités de mariages sont à nouveau en baisse ; l'estimation de la proportion de non-célibataires à 49 ans, qui repose sur une hypothèse de stabilité de ces probabilités aux âges élevés, est donc vraisemblablement une estimation maximale (tableau 10). Lorsqu'ils aborderont la cinquantaine, plus d'un tiers des hommes nés à partir des années 1970 n'auront jamais été mariés, et les mêmes taux de « célibat » s'observeront probablement chez les femmes à partir de la génération 1974. Quant à l'âge au premier mariage, il augmente au rythme de 0,25 année par génération chez les hommes et 0,3 année chez les femmes. Il est estimé à 30,5 ans chez les hommes nés en 1971 et à 28,8 chez les femmes nées en 1973.

Un reflux des divorces

Après la première année de mise en application de la nouvelle législation en 2005, au cours de laquelle 152 020 divorces ont été prononcés (y compris les conversions de séparations de corps), le nombre total de divorces a diminué de 10,6 % en 2006 (139 910), et à nouveau de 3,4 % en 2007 (131 320) : on est ainsi revenu à un nombre de ruptures presque identique à celui de 2004 (tableau 9). Ce reflux ne surprend pas, dans la mesure où le pic de 2005 est en grande partie dû au raccourcissement des procédures de divorce par consentement mutuel. De fait, après le maximum observé en 2005, le nombre de divorces par consentement mutuel s'est nettement réduit en 2006 (- 16,5 %), puis plus légèrement en 2007 (- 5,3 %) ; il demeure néanmoins supérieur de près de 20 % au nombre des divorces sur requête conjointe⁽²⁷⁾ avant la nouvelle loi (tableau B). Cette nouvelle loi s'accompagne aussi d'une redistribution importante des procédures utilisées. Les divorces pour faute sont en chute libre, tandis que les divorces pour altération définitive du lien conjugal se développent rapidement et que les divorces acceptés sont en forte augmentation. Mais cette redistribution n'est probablement pas achevée, et le nombre de divorces pourrait encore augmenter, en particulier les divorces pour faute : du fait de l'allongement des durées de procédure dans tous les autres cas⁽²⁸⁾ que le consentement mutuel, il se peut que certaines procédures entamées en 2005 ou 2006 (peut-être parmi les plus conflictuelles) n'aient pas encore donné lieu à jugement, et lorsque ces procédures aboutiront, cela pourrait provoquer un nouvelle hausse.

Tableau B. Nombre de divorces directs selon la procédure

Type de procédure ⁽¹⁾	2001		2003		2005		2006		2007	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Requête conjointe/consentement mutuel	53 199	48,0	60 072	48,6	90 843	60,4	75 868	56,5	71 831	55,2
Demande acceptée/divorce accepté	14 403	13,0	16 264	13,2	14 403	9,6	21 798	16,2	27 438	21,1
Rupture de la vie commune/altération définitive du lien conjugal	1 337	1,2	1 362	1,1	1 942	1,3	7 022	5,2	9 879	7,6
Altération des facultés mentales	40	0,0	29	0,0	27	0,0	27	0,0	71	0,1
Faute	41 935	37,8	45 914	37,1	42 208	28,1	28 741	21,4	19 900	15,3
Indéterminé					993	0,7	936	0,7	941	0,7
Total	110 914	100	123 641	100	150 416	100	134 392	100	130 060	100

⁽¹⁾ Nom de la procédure avant 2005 / nom de la procédure depuis 2005.
Source : ministère de la Justice, SDSSED.

(27) Le consentement mutuel de la nouvelle loi correspond à la requête conjointe de l'ancienne loi, avec une procédure plus rapide.

(28) Après l'ordonnance de non-conciliation, les époux ont désormais un délai maximum de 30 mois (au lieu de 6 mois auparavant) pour entamer la deuxième phase de la procédure.

Combien d'enfants mineurs concernés ?

Si la majorité des couples qui divorcent ont des enfants, la part des couples sans enfant mineur a plutôt tendance à s'accroître : en 2007, 43 % des divorces n'impliquaient aucun enfant mineur contre 39 % dix ans plus tôt. En effet, entre 2000 et 2007, le nombre de divorces avec enfants n'a augmenté que de 8 % quand celui des divorces sans enfant s'est accru de 29 %. Par ailleurs, parmi les divorces avec enfants, le nombre d'enfants mineurs⁽²⁹⁾ tend à se réduire depuis quelques années : après avoir culminé à 1,86 entre 2001 et 2004, le nombre moyen d'enfants mineurs impliqués dans les divorces avec enfants s'est réduit à 1,77 en 2007. C'est pourquoi le nombre total d'enfants mineurs concernés par les divorces a augmenté moins vite que le nombre de divorces (figure 7) : compris entre 126 000 et 130 000 à la fin des années 1990, ce nombre culmine à 157 600 en 2005 puis retombe à 131 700 en 2007.

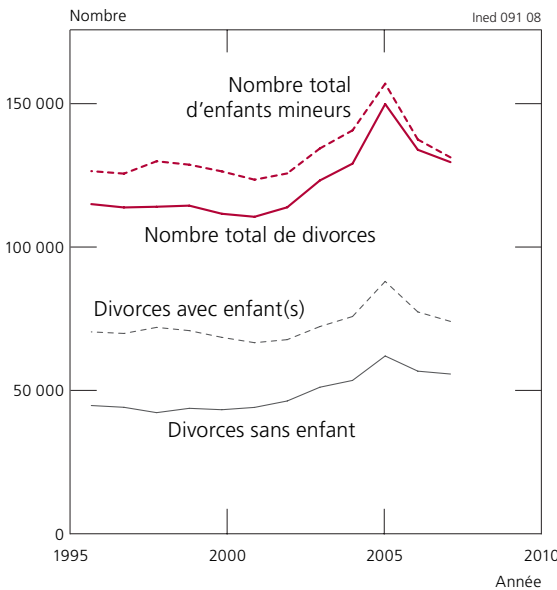


Figure 7. Évolution du nombre de divorces directs avec et sans enfants mineurs, et estimation du nombre total d'enfants mineurs concernés

Source : ministère de la Justice, SDSED.

Les risques de divorce ont fortement augmenté ces dernières années

Bien que le nombre de divorces en 2007 (divorces directs et conversions de séparations de corps) soit retombé au même niveau qu'en 2004, l'indicateur conjoncturel de divortialité n'a pas diminué dans les mêmes proportions, car le nombre de mariages soumis au risque ne cesse de diminuer : il s'établit à 45,5 divorces pour 100 mariages en 2007 (dernière colonne du tableau 9). Malgré ce reflux depuis 2005, qui était une année un peu particulière, il ne fait guère de doute que la fréquence des divorces a beaucoup augmenté dans les années 2000.

(29) Le nombre d'enfants mineurs a été estimé à partir de la répartition des divorces selon le nombre d'enfants.

Figure 8. Évolution des quotients de divortialité par durée de mariage depuis 1980 (p. 1 000 mariages)

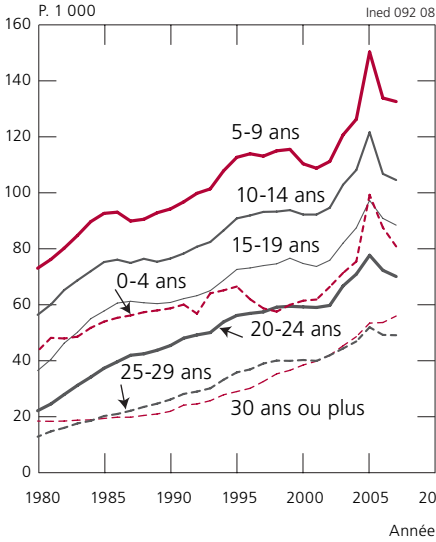
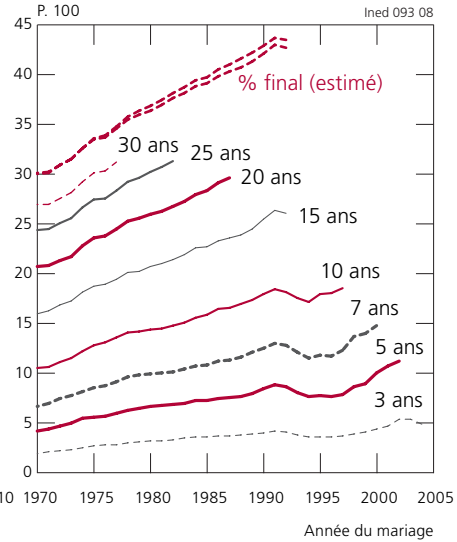


Figure 9. Pourcentage de mariages déjà rompus par un divorce à certaines durées selon l'année du mariage



Source : ministère de la Justice, SDES, et Insee (calculs et estimations de l'auteure)

C'est aux plus courtes durées de mariage, et en particulier au cours des dix premières années, que les risques de divorcer ont le plus augmenté dans la période récente (figure 8). Après le pic de l'année 2005, les probabilités de divorces y demeurent, en 2007, à un niveau supérieur à la poursuite de la tendance antérieure. Aux durées de mariage plus longues (15 ans ou plus), la perturbation de l'année 2005 est moins marquée, mais la tendance à la hausse n'en est pas moins nette. Enfin aux durées les plus élevées (30 ans ou plus), les risques n'ont jamais cessé de progresser depuis 1980, et l'on perçoit à peine l'effet de l'année 2005 dans une tendance à la hausse plus marquée qu'à 25-29 ans de mariage.

La figure 9 illustre l'évolution, au fil des promotions de mariages, de la proportion de couples déjà divorcés à certaines durées de mariage⁽³⁰⁾. La tendance à moins divorcer aux courtes durées d'union que l'on pouvait observer dans les promotions formées au début des années 1990 a laissé place à la tendance inverse avec une hausse bien affirmée, si bien que les couples mariés au début des années 2000 ont déjà divorcé dans des proportions encore jamais observées : 7 ans après leur mariage, 15 % des couples mariés en 2000 ont déjà rompu. Il est bien sûr un peu tôt pour prévoir la proportion finale de couples divorcés dans ces promotions, mais l'on peut s'y risquer, à titre indicatif, pour les cohortes ayant au moins 15 ans de mariage en 2007. Selon l'hypothèse

(30) Il s'agit de durées en différences de millésimes, c'est-à-dire à la fin de la 3^e année civile (ou 5^e, 7^e, etc.) qui suit celle du mariage. D'autre part, ces proportions sont calculées par rapport à l'effectif initial des mariages, et ne tiennent compte ni des veuvages ni des migrations.

choisie – gel des taux à leur valeur de 2007, ou prolongation pendant 10 ans de la tendance à la hausse des probabilités de divorces observées au cours des années 1995-2004⁽³¹⁾ – les résultats diffèrent peu : la fréquence de 40 divorces pour 100 mariages sera atteinte dès la promotion 1986 ou 1985, et 42 % à 43 % des couples mariés en 1990 finiront par divorcer.

La mortalité

La progression de l'espérance de vie se poursuit

Le nombre de décès est estimé par l'Insee à 516 000 en 2007, un nombre presque identique à celui de l'année 2006, mais qui traduit une nouvelle baisse de la mortalité puisque la structure par âge de la population continue à « vieillir ». L'espérance de vie à la naissance des hommes est estimée à 77,6 ans, en progrès de 0,4 an sur 2006, et celle des femmes à 84,5 ans (+ 0,3 an) (tableau 11). Si ces chiffres provisoires se confirment, c'est peut-être la première fois que l'écart entre les vies moyennes des deux sexes passe sous le seuil de 7 ans en s'établissant à 6,9 ans⁽³²⁾. Après une diminution rapide à partir de la deuxième moitié des années 1990, cet écart stagne en effet à 7 ans environ depuis 2003. La France demeure donc, avec la Finlande, le pays d'Europe occidentale où la différence de mortalité entre les hommes et les femmes est la plus élevée (tableau 12). Toujours au premier rang (avec l'Espagne) pour les femmes, l'espérance de vie à la naissance des hommes en France se place dans la moyenne de l'Europe occidentale.

Avec un taux estimé à 3,6 décès de moins d'un an pour 1 000 enfants nés vivants en 2007, la mortalité infantile est stable depuis 2005. Si la position de la France en Europe occidentale est relativement « honorable » (tableau 13), des progrès sont encore possibles, car trois pays enregistrent déjà des taux inférieurs à 3 décès pour 1 000 nouveau-nés (la Finlande, le Luxembourg et la Suède).

La mortalité des quinquagénaires baisse peu

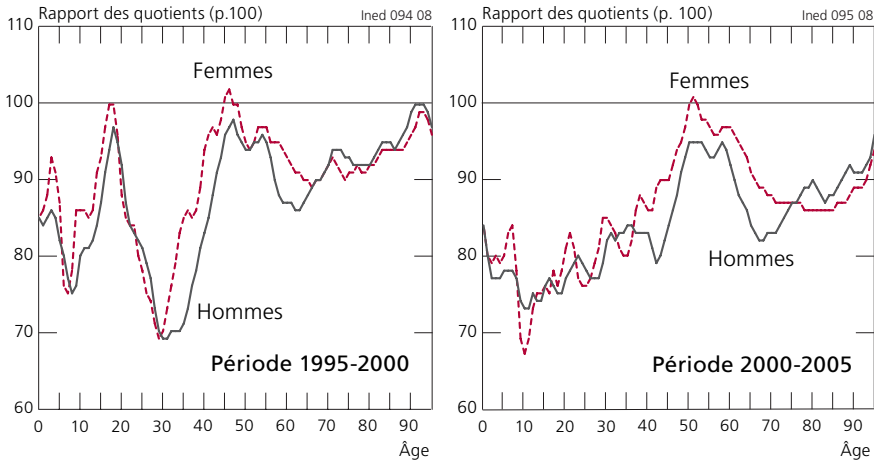
Pour faire le bilan de la baisse de la mortalité depuis une dizaine d'années, nous utilisons les tables de mortalité détaillées âge par âge de l'Insee, calculées sur des périodes de trois ans. Nous retenons la table couvrant la période 2004-2006⁽³³⁾, centrée sur l'année 2005, qui est la dernière table publiée (Beumel et Vatan, 2008a, tableau 68), ainsi que les tables 1994-1996 et 1999-2001, centrées respectivement sur les années 1995 et 2000. Ceci nous permet de comparer les progrès faits à chaque âge sur la période 1995-2000 à ceux réalisés sur la période 2000-2005.

(31) Les chiffres des années 2005 à 2007 ne sont donc pas retenus pour déterminer cette tendance.

(32) Notons que les chiffres provisoires de 2006 laissaient également espérer une réduction de l'écart à 6,9 ans, mais cet écart s'établit finalement à 7 ans, car l'espérance de vie à la naissance des femmes a été rehaussée de 0,1 an par rapport aux estimations provisoires.

(33) L'ensemble de la période ainsi prise en compte est donc postérieure à la canicule de 2003, qui avait entraîné un surcroît important de mortalité des personnes âgées.

Figure 10. Évolution de la mortalité à chaque âge au cours de la période 1995-2005 (rapports des quotients par âge lissés sur 3 âges, sauf à 0 an)



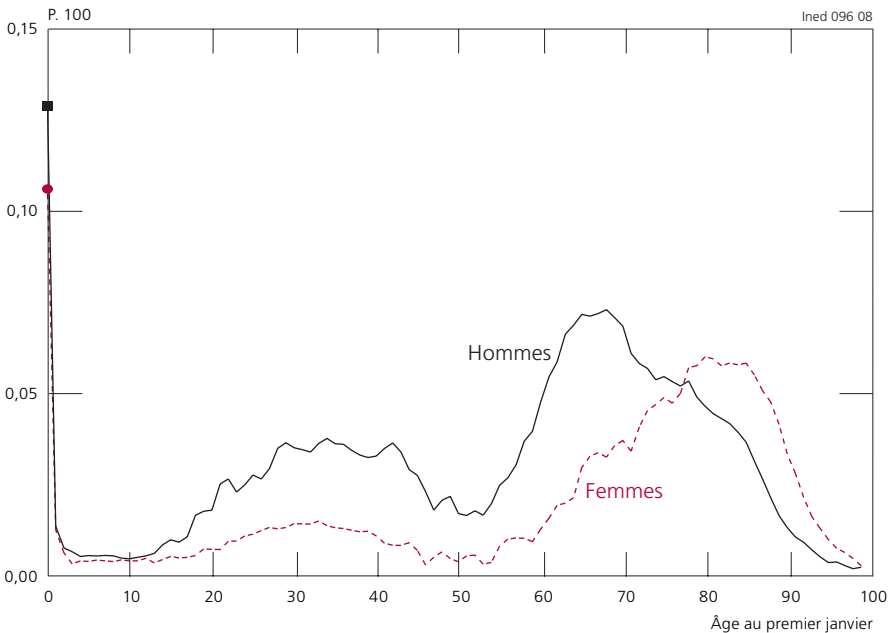
Source : Insee, tables de mortalité 1994-1996, 1999-2001 et 2004-2006

La baisse de la mortalité n'a pas profité équitablement à tous les âges, et l'on décèle à la fois des points communs et des différences notables entre les deux périodes (figure 10). D'une manière générale, les progrès relatifs sont plus forts aux jeunes âges, où les risques de décéder sont faibles, qu'aux âges élevés. Deux groupes d'âges font exception à cette règle en 1995-2000, et un seul en 2000-2005, avec une baisse très faible pour les hommes et quasi inexistante pour les femmes. La résistance à la baisse autour de 15-20 ans dans la première période est en grande partie due à la stabilité de la mortalité routière à cette époque (tableau 14), mortalité qui constitue la première cause de décès à ces âges. En 2004-2006, les effets des nouvelles mesures de répression et de prévention routière instaurées à partir de 2003 ont commencé à se faire sentir et ce groupe d'âges a retrouvé un rythme de baisse plus conforme à la tendance générale. L'autre groupe d'âges où la baisse est très faible se situe autour de 45-55 ans dans la première période quinquennale et autour de 50-60 ans dans la seconde : ce décalage de 5 ans entre les deux périodes fait soupçonner un effet de génération – une résistance à la baisse particulière à certaines générations⁽³⁴⁾ – dont la cause mériterait d'être approfondie. À ces âges où les cancers sont prépondérants, F. Meslé a effectivement constaté que la baisse de la mortalité cancéreuse était devenue très faible dans ces générations pour les hommes, et inexistante pour les femmes (Meslé, 2006). Il faudrait vérifier si une résistance à la baisse se manifeste aussi pour les maladies cardio-vasculaires, autre cause importante de décès à ces âges.

(34) Il s'agit essentiellement des générations nées entre 1945 et 1955.

Au chapitre des différences entre les deux périodes, on note, en 1995-2000, des progrès très sensibles autour de 30 ans pour les femmes et de 30-35 ans pour les hommes, que l'on n'observe plus dans la période suivante : à ces âges de faible mortalité où le sida était devenu l'une des premières causes de décès, la diffusion des nouveaux traitements efficaces contre cette maladie à partir de 1996 a permis à la mortalité générale de chuter de 30 % en 5 ans. D'une manière générale, si l'on excepte ce dernier groupe d'âges et les générations particulières repérées plus haut, la baisse de la mortalité est plus prononcée au cours de la deuxième période quinquennale. C'est particulièrement net chez les plus âgés, qui ont bénéficié d'une chute importante de la mortalité cardiovasculaire après 2003 (Prioux, 2007 et tableau 14). Enfin, entre 30 et 65 ans dans la première période, et entre 37 et 75 ans dans la deuxième, les progrès accomplis sont constamment plus importants pour les hommes, tandis qu'au-delà de 70 ou 75 ans, ce sont les femmes qui ont le plus profité de la baisse.

Figure 11. Contribution de chaque âge à l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance entre 1995 et 2005 (comparaison des tables 1994-1996 et 2004-2006)



Lecture : Sur le total des années d'espérance de vie gagnées par les hommes entre 1995 et 2005, 0,13 année a été gagnée entre 0 et 1 an ; 0,018 année a été gagnée entre 20 et 21 ans.

Source : Beaumel et Vatan, 2008a.

La figure 11 dresse le bilan de la contribution de la baisse de mortalité observée à chaque âge au cours de la période 1995-2005 à l'augmentation de la durée moyenne de vie des hommes et des femmes (Beaumel et Vatan, 2008a graphique 24). Au cours de ces dix années, l'espérance de vie à la naissance

des hommes a augmenté de 3 ans et celle des femmes de 2,04 ans⁽³⁵⁾, mais les gains ne se sont pas réalisés aux mêmes âges.

- Entre 0 et 77 ans, les gains des hommes sont supérieurs à ceux des femmes et après 77 ans, c'est le contraire. Cela ne résulte qu'en partie de l'évolution différentielle par sexe de la mortalité par âge observée plus haut, car même quand la baisse relative de mortalité est la même pour les deux sexes, la mortalité des femmes avant 50 ans est si basse que cela se traduit par un gain d'espérance de vie plus faible que pour les hommes.

- La résistance à la baisse des générations atteignant aujourd'hui la cinquantaine se traduit par un faible apport à l'augmentation de la durée moyenne de vie.

- C'est la baisse de la mortalité dans la soixantaine qui a permis de faire gagner le plus de durée de vie aux hommes alors que pour les femmes, c'est autour de 80 ans : de plus en plus, ce sont les progrès réalisés aux grands âges qui sont le moteur de l'augmentation de l'espérance de vie féminine (Meslé, 2005).

Vue d'ensemble

La population totale de la France métropolitaine est estimée à 61,88 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2008. Sa structure par âge est encore relativement « jeune » en comparaison d'autres grands pays européens, ce qui favorise l'accroissement naturel. En effet, bien que la natalité ait légèrement fléchi en 2007 (- 1,4 %), l'accroissement naturel est resté élevé (+ 270 000, soit 4,4 ‰). Avec un solde migratoire estimé à 70 000 personnes, l'accroissement total s'élève à 340 000.

Le nombre de titres de séjour délivrés à des étrangers non ressortissants de l'Espace économique européen a baissé très légèrement entre 2004 et 2006, bien que des régularisations de certaines situations (en particulier les parents d'enfants scolarisés) aient été effectuées en 2006. Les Algériens et les Marocains sont toujours les plus nombreux à obtenir un titre de séjour, et les Chinois se hissent au 3^e rang en 2006, avec presque 10 000 ressortissants admis au séjour.

La contribution des étrangers à la natalité continue à augmenter essentiellement du fait des couples mixtes (un parent français, un parent étranger) : leurs naissances ont encore augmenté en 2007, à l'inverse de la tendance générale. Le léger fléchissement de la fécondité (1,96 enfant par femme en 2007 contre 1,98 en 2006) concerne uniquement les femmes de moins de 35 ans. Il ne remet pas en cause les projections de la descendance finale des générations. Celle-ci diminue de la génération 1960 (2,12 enfants par femme) à la génération 1969 (2 enfants), mais devrait ensuite se stabiliser, ou même augmenter très légèrement.

(35) Les tables annuelles (tableau 11) donnent des valeurs un peu plus faibles (2,9 pour les hommes et 1,9 pour les femmes), mais les tables pluriannuelles que nous utilisons sont plus précises.

Le nombre d'interruptions volontaires de grossesses (IVG) est en léger repli en 2005 (dernière année disponible), avec 206 300 interventions. Néanmoins, la fréquence des IVG continue à augmenter chez les plus jeunes, et surtout les mineures.

Le nombre de pacs continue à augmenter, à un rythme qui s'est à nouveau accru en 2007. Près de 102 000 couples se sont pacés en 2007, et l'on sait maintenant, grâce à de nouvelles statistiques, que l'écrasante majorité de ces pacs (plus de 90 %) unissent un homme et une femme. Comme les mariages ont encore diminué, les pacs représentaient, en 2007, plus du quart des nouvelles unions enregistrées entre personnes de sexe différent.

Contrairement aux naissances, la baisse des mariages en 2006 concerne principalement les mariages de couples mixtes (Français-étranger) célébrés en France. Comme cette nouvelle baisse touche surtout les premiers mariages (toutes nationalités confondues), la probabilité de se marier des hommes et des femmes célibataires n'a jamais été si faible.

Après la hausse exceptionnelle des divorces en 2005 provoquée par la nouvelle législation, le nombre de divorces est retombé en 2007 au même niveau qu'en 2004 (131 300). Mais les risques de divorce sont plus élevés car le nombre de mariages a continué à se réduire. On peut estimer qu'au minimum 40 % des mariages de l'année 1985 seront rompus par un divorce. Cette progression des divorces s'accompagne d'une augmentation du nombre d'enfants mineurs impliqués ; mais comme les divorces touchent un peu plus les couples sans enfant ou avec peu d'enfants, le nombre d'enfants concernés a augmenté moins vite que le nombre de divorces. Environ 132 000 enfants mineurs ont vu leurs parents divorcer en 2007.

En 2007, l'espérance de vie à la naissance des hommes est estimée à 77,6 ans, en hausse de 0,4 an sur 2006, celle des femmes à 84,5 ans, en hausse de 0,3 an, et le taux de mortalité infantile est stable, avec 3,6 décès pour 1 000 enfants nés vivants. Le bilan des progrès réalisés à chaque âge sur la période 1995-2005 fait apparaître une résistance à la baisse de la mortalité dans les générations aujourd'hui âgées de 50 à 60 ans. Entre 0 et 77 ans, les progrès ont été plus importants pour les hommes que pour les femmes, contrairement à ce qui s'est passé aux grands âges. Ainsi, c'est la baisse de la mortalité autour de 80-85 ans qui a été le principal moteur de l'augmentation de l'espérance de vie des femmes, alors que pour les hommes, c'est la baisse autour de 65-70 ans qui a permis les plus grands progrès.



DONNÉES STATISTIQUES

Tableau 1. Mouvement de la population (en milliers) et taux bruts (p. 1 000)^(a)

Année	Population en milieu d'année	Naissances vivantes	Décès	Accroissement			Taux bruts (p. 1000)			
				Naturel	Migra-toire	Total	Natalité	Mortalité	Accroissement	
									Naturel	Total
1985	55 284	768	552	+ 216	+ 38	+ 254	13,9	10,0	+ 3,9	+ 4,6
1986	55 547	778	547	+ 232	+ 39	+ 271	14,0	9,8	+ 4,2	+ 4,9
1987	55 824	768	527	+ 240	+ 44	+ 284	13,8	9,4	+ 4,4	+ 5,1
1988	56 118	771	525	+ 247	+ 57	+ 304	13,7	9,3	+ 4,4	+ 5,4
1989	56 423	765	529	+ 236	+ 71	+ 307	13,6	9,4	+ 4,2	+ 5,4
1990	56 735	762	526	+ 236	+ 80	+ 316	13,4	9,3	+ 4,1	+ 5,6
1991	56 976	759	525	+ 234	+ 90	+ 324	13,3	9,2	+ 4,1	+ 5,7
1992	57 240	744	522	+ 222	+ 90	+ 312	13,0	9,1	+ 3,9	+ 5,5
1993	57 467	712	532	+ 179	+ 70	+ 249	12,4	9,3	+ 3,1	+ 4,3
1994	57 659	711	520	+ 191	+ 50	+ 241	12,3	9,0	+ 3,3	+ 4,2
1995	57 844	730	532	+ 198	+ 40	+ 238	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,1
1996	58 026	734	536	+ 199	+ 35	+ 234	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,0
1997	58 207	727	530	+ 196	+ 40	+ 236	12,5	9,1	+ 3,4	+ 4,0
1998	58 398	738	534	+ 204	+ 45	+ 249	12,6	9,1	+ 3,5	+ 4,3
1999	58 673	745	538	+ 207	+ 60	+ 267	12,7	9,2	+ 3,5	+ 4,6
2000	59 049	775	531	+ 244	+ 70	+ 314	13,1	9,0	+ 4,1	+ 5,3
2001	59 454	771	531	+ 240	+ 85	+ 325	13,0	8,9	+ 4,0	+ 5,5
2002	59 863	762	535	+ 226	+ 95	+ 321	12,7	8,9	+ 3,8	+ 5,4
2003	60 264	761	552	+ 209	+ 100	+ 309	12,6	9,2	+ 3,5	+ 5,2
2004	60 643	768	509	+ 259	+ 105	+ 364	12,7	8,4	+ 4,3	+ 6,0
2005	60 996	774	528	+ 247	+ 95	+ 342	12,7	8,6	+ 4,0	+ 5,6
2006	61 353	797	516	+ 281	+ 90	+ 372	13,0	8,4	+ 4,5	+ 6,1
2007*	61 707	786	516	+ 270	+ 70	+ 340	12,7	8,4	+ 4,4	+ 5,5

^(a) Population et taux révisés après les enquêtes de recensement de 2004 à 2007.

* Provisoire.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

Tableau 2. Répartition par âge de la population au 1^{er} janvier (%)

Groupe d'âges	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
0-19 ans	29,2	27,8	26,1	25,6	25,4	25,2	25,1	25,0	24,9	24,8	24,7	24,6
20-59 ans	52,7	53,2	53,8	53,8	54,0	54,2	54,3	54,3	54,3	54,3	54,0	53,6
60 ans ou plus	18,1	19,0	20,1	20,6	20,6	20,6	20,6	20,7	20,8	20,9	21,3	21,8
<i>Dont :</i>												
65 ans ou plus	12,8	13,9	15,0	16,0	16,1	16,2	16,3	16,3	16,4	16,4	16,4	16,5
75 ans ou plus	6,3	6,8	6,1	7,2	7,4	7,6	7,7	7,9	8,1	8,2	8,4	8,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Provisoire.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après les enquêtes de recensement de 2004 à 2007.

Tableau 3. Immigration régulière de long terme selon que les étrangers sont ressortissants d'un pays membre de l'Espace économique européen ou d'un pays ne bénéficiant pas de la libre circulation en Europe

	Année d'admission au séjour												
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Ensemble des ressortissants des pays tiers ⁽¹⁾ dont étrangers arrivés dans l'année	69 590 45 952	59 594 42 285	60 477 41 487	83 883 46 932	109 947 54 720	99 571 66 243	113 833 77 956	136 210 94 209	158 721 101 600	168 886 96 553	168 646 90 968	164 685 89 041	160 963 -
Ensemble des ressortissants EEE ⁽²⁾ dont quatorze anciens États membres* dont dix nouveaux États membres ⁽¹⁾	49 973 47 697 2 276	46 586 44 423 2 163	45 509 43 258 2 251	43 548 41 306 2 242	45 932 43 033 2 899	45 549 42 791 2 758	46 595 43 282 3 313	46 484 42 552 3 932	46 986 42 744 4 242	46 511 42 085 4 426	43 217 40 000 3 217	42 876 40 000 2 876	43 026 40 000 3 026
Total des admissions au séjour	119 563	106 180	105 986	127 431	155 879	145 120	160 428	182 694	205 707	215 397	211 863	207 561	203 989

* y compris Islande, Liechtenstein et Norvège.
Champ : France métropolitaine.
Sources : ⁽¹⁾ Premiers titres de séjour d'une durée de validité d'au moins un an délivrés à des étrangers arrivés majeurs, y compris aux étudiants (source : ministère de l'Intérieur, AGDREF, élaboration par l'Ined) et admissions au regroupement familial prononcées au bénéfice de mineurs (source : ANAEM, ex-OMI) ; ⁽²⁾ ministère de l'Intérieur (élaboration par l'Ined, y compris pour les mineurs). Le chiffre pour 2004, 2005 et 2006 (40 000) est une estimation.

Tableau 4. Évolution de la fécondité depuis 1970

Année	Somme des taux par âge		Total (indicateur conjoncturel)	Âge moyen à la maternité (années)		Fécondité hors mariage	
	15-27 ans	28 ans et +		Ensemble	Dont premières naissances	Somme des taux par âge (p. 100 femmes)	Part dans la fécondité totale (%)
	(p. 100 femmes)						
1970	143	104	247	27,2	23,9	16	6,4
1975	118	74	193	26,7	24,1	16	8,5
1980	116	78	194	26,8	24,5	22	11,4
1985	99	82	181	27,5	25,2	36	19,6
1986	97	86	183	27,6	25,4	40	21,9
1987	92	88	180	27,9	25,5	43	24,1
1988	89	91	180	28,0	25,7	48	26,4
1989	86	93	179	28,2	25,9	51	28,3
1990	84	94	178	28,3	26,0	53	30,1
1991	82	95	177	28,4	26,1	56	31,9
1992	77	96	173	28,5	26,2	58	33,3
1993	72	94	166	28,7	26,4	58	35,1
1994	70	96	166	28,8	26,7	60	36,3
1995	69	102	171	29,0	26,8	65	37,9
1996	68	105	173	29,1	26,9	68	39,3
1997	66	107	173	29,2	27,0	70	40,5
1998	65	111	176	29,3	27,2	73	41,3
1999	66	113	179	29,3	27,3	76	42,3
2000	69	119	187	29,4	27,4	81	43,2
2001	69	119	188	29,4		83	44,3
2002	67	119	186	29,5	27,5	84	44,7
2003	66	121	187	29,5	27,6	86	45,6
2004	67	123	190	29,6	27,7	89	46,8
2005	66	126	192	29,7	27,6	92	47,9
2006	67	132	198	29,8	27,8	98	49,7
2007*	66	131	196	29,8		100	50,9

* Provisoire.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après les enquêtes de recensement de 2004 à 2006.

Pour l'âge moyen à la première naissance : 1970-1997 : L. Toulemon, d'après EHF 1999 ; 1998-2000 : estimation d'après les statistiques de l'état civil ; 2002-2006 : EAR 2007, calculs de G. Desplanques (2008) moins 0,3 an pour tenir compte de la surestimation de l'âge par cette méthode.

Tableau 5. Fécondité des générations : descendance atteintes et descendance finale estimées (nombres moyens d'enfants pour 100 femmes) et âges moyens à la maternité (en années et dixièmes d'années)

Génération	Descendance atteinte pour 100 femmes (âge révolu)				Projection avec gel des taux*		Projection tendancielle**	
	24 ans	29 ans	34 ans	39 ans	Descendance finale	Âge moyen à la maternité	Descendance finale	Âge moyen à la maternité
1930	90	177	231	256	263	27,5	263	27,5
1935	89	181	233	254	258	27,1	258	27,1
1940	96	181	225	238	241	26,4	241	26,4
1945	99	174	206	219	222	26,0	222	26,0
1950	89	154	192	207	211	26,5	211	26,5
1955	77	148	190	208	213	27,0	213	27,0
1956	76	147	191	209	214	27,1	214	27,1
1957	74	145	190	208	214	27,3	214	27,3
1958	72	144	189	208	213	27,4	213	27,4
1959	69	141	186	206	212	27,6	212	27,6
1960	66	139	184	206	212	27,7	212	27,7
1961	63	135	181	203	209	27,9	209	27,9
1962	60	131	179	202	208	28,1	208	28,1
1963	56	127	176	200	207	28,3	207	28,3
1964	53	122	173	198	204	28,5	204	28,5
1965	49	117	170	196	203	28,7	204	28,7
1966	46	114	168	195	202	28,9	202	28,9
1967	44	111	167	194	201	29,1	202	29,1
1968	42	109	166	194	201	29,2	201	29,2
1969	39	105	163		199	29,3	200	29,4
1970	37	103	162		199	29,5	201	29,6
1971	35	100	160		197	29,6	199	29,7
1972	33	98	159		197	29,7	200	29,9
1973	32	97	160		197	29,8	201	30,0
1974	31	96						
1975	30	96						
1976	30	95						
1977	31	95						
1978	31	95						
1979	31							
1980	31							
1981	32							
1982	32							
1983	32							

* Pour les générations 1930 à 1957, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés ; pour les générations suivantes, les taux non observés sont supposés égaux à ceux observés au même âge en 2007.

** Pour les générations 1930 à 1957, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés ; pour les générations suivantes, les taux non observés ont été estimés en prolongeant la tendance des 15 dernières années.
Champ : France métropolitaine.

Source : calculs et estimations à partir de données Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après les enquêtes de recensement de 2004 à 2006.

**Tableau 6. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité en Europe occidentale
(nombre moyen d'enfants par femme)**

	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
Allemagne	1,56	1,37	1,45	1,25	1,32	1,37	1,36	1,36	1,38	1,35	1,34	1,34	1,36	1,34	1,32	1,34
Autriche	1,65	1,47	1,46	1,42	1,45	1,39	1,37	1,34	1,36	1,33	1,39	1,38	1,42	1,41	1,40	1,38
Belgique	1,68	1,51	1,62	1,55	1,59	1,61	1,59	1,61	1,61	1,64	1,62	1,64	1,68	1,72	1,76	1,81
Danemark	1,55	1,45	1,67	1,80	1,75	1,76	1,73	1,75	1,78	1,76	1,72	1,76	1,78	1,80	1,83	1,83
Espagne	2,20	1,63	1,34	1,17	1,16	1,17	1,16	1,19	1,23	1,24	1,26	1,31	1,33	1,35	1,38	1,42
Finlande	1,63	1,64	1,78	1,81	1,76	1,75	1,70	1,74	1,73	1,73	1,72	1,77	1,80	1,80	1,84	1,83
France	1,95	1,81	1,78	1,71	1,73	1,73	1,76	1,79	1,87	1,88	1,86	1,87	1,90	1,92	1,98	1,96
Grèce	2,22	1,67	1,39	1,31	1,28	1,28	1,26	1,24	1,26	1,25	1,27	1,28	1,30	1,33	1,39	1,39
Irlande	3,24	2,48	2,11	1,84	1,88	1,93	1,93	1,89	1,88	1,93	1,96	1,95	1,93	1,86	1,90	2,09
Italie	1,64	1,42	1,33	1,20	1,19	1,20	1,21	1,22	1,26	1,25	1,27	1,29	1,33	1,32	1,35	1,34
Luxembourg	1,49	1,38	1,60	1,70	1,77	1,72	1,68	1,74	1,76	1,65	1,63	1,62	1,66	1,66	1,65	1,61
Pays-Bas	1,60	1,51	1,62	1,53	1,53	1,56	1,63	1,65	1,72	1,71	1,73	1,75	1,73	1,71	1,70	1,66
Portugal	2,25	1,72	1,57	1,41	1,44	1,47	1,47	1,50	1,55	1,45	1,47	1,44	1,40	1,40	1,35	1,32
Royaume-Uni	1,89	1,80	1,89	1,71	1,73	1,72	1,71	1,68	1,64	1,63	1,64	1,71	1,77	1,78	1,84	1,89
Suède	1,68	1,74	2,13	1,73	1,60	1,52	1,50	1,50	1,54	1,57	1,65	1,71	1,75	1,77	1,85	1,88
Norvège	1,72	1,68	1,93	1,87	1,89	1,86	1,81	1,84	1,85	1,78	1,75	1,80	1,83	1,84	1,90	1,90
Suisse	1,55	1,52	1,59	1,48	1,50	1,48	1,47	1,48	1,50	1,38	1,39	1,39	1,42	1,42	1,43	1,45

NB : les nombres en italique sont des estimations provisoires.

* Estimation à partir du nombre des naissances.

Sources : Eurostat et statistiques nationales (2007).

Tableau 7. Fécondité des générations en Europe occidentale

	Descendance finale estimée (p. 1 femme)				Âge moyen à la maternité (années)				Dernière année disponible ⁽¹⁾
	1950	1955	1960	1965	1950	1955	1960	1965	
Allemagne	1,72	1,67	1,65	1,51	25,8	26,5	27,1	27,9	2004
Autriche	1,87	1,77	1,70	1,65	25,4	25,9	26,6	27,4	2004
Belgique	1,83	1,83	1,86	1,79 ⁽²⁾	26,2	26,7	27,4	28,0 ⁽²⁾	1997
Danemark	1,90	1,84	1,90	1,93	26,2	27,3	28,5	29,2	2004
Espagne	2,16	1,91	1,76	1,62	27,5	27,2	27,9	29,2	2003
Finlande	1,85	1,90	1,96	1,91	27,4	28,0	28,7	29,2	2004
France	2,11	2,13	2,12	2,03	26,5	27,0	27,7	28,7	2007
Grèce	2,03	2,01	1,93	1,75	26,3	25,9	26,0	27,1	2003
Irlande	3,04	2,67	2,41	2,19	28,6	28,5	29,0	30,1	2004
Italie	1,89	1,80	1,67	1,51	26,9	27,0	28,0	29,3	2003
Luxembourg	1,72	1,69	1,76	1,83	26,9	27,7	28,6	29,3	2004
Pays-Bas	1,89	1,87	1,85	1,78	27,1	28,2	29,3	30,0	2004
Portugal	2,08	2,04	1,89	1,82	26,8	26,2	26,5	27,5	2003
Royaume-Uni	2,09	2,01	1,97	1,90	26,5	27,2	27,8	28,3	2004
Suède	2,00	2,03	2,04	2,00	27,2	28,0	28,7	28,9	2004
Norvège	2,09	2,05	2,09	2,07	26,2	27,1	28,1	28,6	2004
Suisse	1,79	1,75	1,78	1,66	27,2	28,1	28,7	29,4	2004

⁽¹⁾ Année sur laquelle sont basées les extrapolations. Les taux non observés sont supposés égaux aux taux observés aux mêmes âges au cours de la dernière année d'observation.

⁽²⁾ Génération 1964.

Source : Sardon (2006), sauf pour la France.

Tableau 8. Évolution du nombre d'avortements et des indices annuels depuis 1976

Année	Nombre d'IVG + IMG déclarés dans les bulletins ⁽¹⁾	Nombre d'IVG SAE ⁽²⁾	Nombre d'IVG estimé par l'Ined ⁽³⁾	Ratio d'IVG pour 100 naissances vivantes ⁽⁴⁾	Taux annuel d'IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans ⁽⁵⁾	Nombre moyen d'IVG par femme ⁽⁶⁾
1976	134 173		246 000	34,1	20,0	0,67
1981	180 695		245 000	30,4	19,0	0,64
1986	166 797		221 000	28,4	16,0	0,54
1990	170 428		209 000	27,4	14,8	0,49
1991	172 152		206 000	27,1	14,4	0,48
1992	167 777		206 000	27,7	14,3	0,49
1993	166 921		206 000	28,9	14,3	0,49
1994	163 180		207 000	29,1	14,3	0,49
1995	156 181	179 648	207 000	28,4	14,2	0,49
1996	162 792	187 114	207 000	28,2	14,2	0,50
1997	163 985	188 796	207 000	28,5	14,2	0,50
1998		195 960	207 000	28,0	14,2	0,50
1999		196 885	206 000	27,7	14,2	0,51
2000		192 174	206 000	26,6	14,2	0,51
2001		202 180	206 000	26,7	14,3	0,51
2002	137 497	206 596		27,1	14,3	0,51
2003		203 346		26,7	14,1	0,50
2004		210 664		27,4	14,6	0,52
2005		206 311		26,6	14,3	0,51

⁽¹⁾ Statistiques d'avortements de l'Ined, interruptions volontaires de grossesse (IVG) et interruptions médicales de grossesse (IMG).

⁽²⁾ Statistique hospitalière (IVG uniquement). *Source* : A. Vilain (2008).

⁽³⁾ Estimation du nombre total (IVG et IMG) de l'Ined. Après 2002, les statistiques hospitalières sont jugées exhaustives, et il n'y a plus d'estimation Ined. *Source* : C. Rossier et C. Pirus (2007).

⁽⁴⁾, ⁽⁵⁾ et ⁽⁶⁾ Sur la base des estimations Ined jusqu'en 2002, sur la base des statistiques hospitalières après 2002.

Tableau 9. Caractéristiques de la nuptialité et des divorces depuis 1985

Année	Nombre de mariages	Part des mariages légitimant des enfants (%)	Indicateur conjoncturel de nuptialité (1 ^{er} mariage par personne)				Nombre de divorces ⁽³⁾	Indicateur conjoncturel de divortialité p. 100 mariages
			Synthèse des taux par âge ⁽¹⁾		Synthèse des quotients par âge ⁽²⁾			
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1985	269 419	11,4	0,53	0,54	0,69	0,73	107 505	30,5
1986	265 678	12,7	0,52	0,53	0,68	0,71	108 380	31,1
1987	265 177	14,4	0,51	0,52	0,67	0,70	106 526	31,0
1988	271 124	15,3	0,52	0,53	0,67	0,71	108 026	31,3
1989	279 900	16,7	0,54	0,55	0,67	0,71	107 357	31,5
1990	287 099	17,3	0,55	0,56	0,68	0,71	107 599	32,1
1991	280 175	18,5	0,54	0,55	0,66	0,70	106 418	33,2
1992	271 427	19,5	0,52	0,53	0,65	0,68	107 994	33,5
1993	255 190	20,7	0,49	0,50	0,62	0,65	110 757	34,8
1994	253 746	21,9	0,48	0,49	0,61	0,64	115 785	36,7
1995	254 651	22,7	0,48	0,50	0,60	0,63	119 189	38,2
1996	280 072	28,1	0,53	0,55	0,64	0,67	117 382	38,0
1997	283 984	28,8	0,54	0,56	0,64	0,67	116 158	38,0
1998	271 361	27,7	0,52	0,54	0,62	0,65	116 349	38,4
1999	286 191	27,5	0,56	0,58	0,64	0,67	116 813	38,9
2000	297 922	29,1	0,58	0,60	0,65	0,68	114 005	38,2
2001	288 255	28,0	0,57	0,59	0,64	0,66	112 631	37,9
2002	279 087	28,1	0,55	0,57	0,62	0,65	115 861	39,2
2003	275 963	28,0	0,54	0,56	0,61	0,64	125 175	42,5
2004	271 598	29,0	0,53	0,55	0,60	0,63	131 335	44,8
2005	276 303	29,8	0,53	0,55	0,60	0,63	152 020	52,3
2006	267 260		0,51	0,53	0,58	0,61	135 910	46,9
2007*	260 000			0,51			131 320	45,5

* Provisoire.
⁽¹⁾ Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de personnes du même âge. Synthèse jusqu'à 49 ans.
⁽²⁾ Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de célibataires du même âge (estimation). Synthèse jusqu'à 49 ans.
⁽³⁾ Divorces directs et conversions de séparations de corps.
Champ : France métropolitaine.
Sources : Insee, Division des enquêtes et études démographiques et ministère de la Justice.

Tableau 10. Caractéristiques de la nuptialité des générations

Génération	Hommes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 ^{er} mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 24 ans	À 30 ans
1943	0,88	24,5	0,55	0,81
1948	0,87	24,5	0,56	0,80
1953	0,85	25,0	0,52	0,75
1958	0,79	26,4	0,39	0,64
1963	0,73	28,3	0,23	0,52
1965	0,70	29,0	0,19	0,47
1967	0,68	29,5	0,16	0,44
1969	0,67	30,0	0,12	0,41
1971	0,65	30,5	0,09	0,39
1973			0,08	0,37
1975			0,06	0,34
1977			0,06	
1979			0,06	
1981			0,05	
Génération	Femmes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 ^{er} mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 22 ans	À 28 ans
1945	0,92	22,3	0,59	0,86
1950	0,90	22,6	0,57	0,83
1955	0,87	22,9	0,53	0,77
1960	0,82	24,3	0,42	0,67
1965	0,75	26,3	0,24	0,54
1967	0,73	27,0	0,19	0,50
1969	0,71	27,6	0,15	0,46
1971	0,69	28,2	0,12	0,43
1973	0,67	28,8	0,09	0,40
1975			0,07	0,38
1977			0,07	0,36
1979			0,06	
1981			0,06	
1983			0,05	

* Les quotients de nuptialité non observés sont supposés se stabiliser au niveau moyen des 3 dernières années.
Champ : France métropolitaine.
Source : calculs et estimations à partir de données Insee.

Tableau 11. Caractéristiques de la mortalité générale depuis 1985

Année	Espérance de vie (en années)				Taux de mortalité (p. 1 000 nés vivants)		Survivants à 60 ans (p. 1 000 à la naissance)	
	À la naissance		À 60 ans		Infantile ⁽¹⁾	Néo-natale ⁽²⁾	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
1985	71,3	79,4	17,9	23,0	8,3	4,6	803	913
1986	71,5	79,7	18,1	23,2	8,0	4,3	807	915
1987	72,1	80,3	18,4	23,7	7,8	4,1	814	918
1988	72,3	80,5	18,7	23,9	7,8	4,1	816	919
1989	72,5	80,6	18,8	24,0	7,5	3,8	818	920
1990	72,8	80,9	19,0	24,2	7,3	3,6	822	923
1991	72,9	81,1	19,2	24,4	7,3	3,5	824	923
1992	73,2	81,4	19,4	24,6	6,8	3,3	827	925
1993	73,3	81,4	19,4	24,6	6,5	3,1	828	924
1994	73,7	81,8	19,7	25,0	5,9	3,2	832	926
1995	73,9	81,9	19,7	24,9	4,9	2,9	836	928
1996	74,1	82,0	19,7	25,0	4,8	3,0	841	929
1997	74,5	82,3	19,9	25,2	4,7	3,0	847	931
1998	74,8	82,4	20,0	25,3	4,6	2,9	850	931
1999	75,0	82,5	20,2	25,3	4,3	2,7	852	932
2000	75,3	82,8	20,4	25,6	4,4	2,8	855	933
2001	75,5	82,9	20,6	25,7	4,5	2,9	855	933
2002	75,8	83,0	20,8	25,8	4,1	2,7	857	934
2003	75,9	82,9	20,8	25,6	4,0	2,6	859	935
2004	76,8	83,9	21,5	26,5	3,9	2,6	868	937
2005	76,8	83,8	21,5	26,4	3,6	2,3	868	938
2006	77,2	84,2	21,8	26,7	3,6	2,3	871	939
2007*	77,6	84,5	22,0	26,9	3,6			

* Provisoire.
⁽¹⁾ Décès avant un an pour 1 000 enfants nés vivants.
⁽²⁾ Décès avant 28 jours pour 1 000 enfants nés vivants.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

Tableau 12. Espérance de vie à la naissance en Europe occidentale en 2006

	Espérance de vie à la naissance (années)		
	Hommes	Femmes	Écart (F – H)
Allemagne	77,2	82,4	5,2
Autriche	77,2	82,8	5,6
Belgique	76,6	82,3	5,7
Danemark	76,1	80,7	4,6
Espagne	77,7	84,4	6,7
Finlande	75,9	83,1	7,2
France	77,4	84,4	7,0
Grèce	77,2	81,9	4,7
Irlande	77,3	82,1	4,8
Italie (2004)	77,9	83,8	5,9
Luxembourg	76,8	81,9	5,1
Pays-Bas	77,7	82,0	4,3
Portugal	75,5	82,3	6,8
Royaume-Uni (2005)	77,1	81,1	4,0
Suède	78,8	83,1	4,3
Norvège	78,2	82,9	4,7
Suisse	79,2	84,2	5,0

Source : Eurostat.

**Tableau 13. Mortalité infantile en Europe occidentale
(taux p. 1 000 nés vivants)**

	1980	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Allemagne	12,1	9,1	7,0	5,3	4,4	4,2	4,2	4,2	4,1	3,9	3,8	3,8
Autriche	14,3	11,2	7,8	5,4	4,8	4,8	4,1	4,5	4,5	4,2	3,6	3,7
Belgique	12,1	9,8	6,6	5,8	4,8	4,5	4,4	4,1	3,8	3,7	4,0	3,1
Danemark	8,4	7,9	7,5	5,1	5,3	4,9	4,4	4,4	4,4	4,4	3,8	4,0
Espagne	12,3	8,9	7,6	5,5	4,4	4,1	4,1	3,9	4,0	3,8	3,8	3,7
Finlande	7,6	6,3	5,6	3,9	3,8	3,2	3,0	3,1	3,3	3,0	2,8	2,7
France	10,0	8,3	7,3	4,9	4,4	4,5	4,1	4,0	3,9	3,6	3,6	3,6
Grèce	17,9	14,1	9,7	8,1	5,9	5,1	5,1	4,0	4,1	3,8	3,7	3,8
Irlande	11,1	8,8	8,2	6,4	6,2	5,7	5,1	5,1	4,8	4,0	3,7	-
Italie	14,6	10,5	8,2	6,1	4,5	4,6	4,3	3,9	3,9	-	4,2	3,8
Luxembourg	11,5	9,0	7,4	5,5	5,1	5,9	5,1	4,9	3,9	2,6	2,5	1,8
Pays-Bas	8,6	8,0	7,1	5,5	5,1	5,4	5,0	4,8	4,4	4,9	4,4	4,1
Portugal	24,3	17,8	11,0	7,5	5,5	5,0	5,0	4,1	3,8	3,5	3,3	-
Royaume-Uni	12,1	9,3	7,9	6,2	5,6	5,5	5,2	5,3	5,0	5,1	4,5	-
Suède	6,9	6,8	6,0	4,1	3,4	3,7	3,3	3,1	3,1	2,4	2,8	2,5
Norvège	8,1	8,5	6,9	4,0	3,8	3,9	3,5	3,4	3,2	3,1	3,2	3,1
Suisse	9,1	6,9	6,8	5,0	4,9	4,9	4,5	4,3	4,2	4,2	4,4	3,9

Source : Eurostat.

Tableau 14. Taux comparatif de mortalité (p. 100 000) par sexe et groupe de causes de décès^(a)

Causes de décès	Hommes													
	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
23 groupes de causes														
Cancer du poumon	63	67	70	70	70	69	69	68	66	65	64	63	63	64
Cancer de l'estomac	20	17	14	12	11	11	11	10	10	9	9	9	9	8
Cancer de l'intestin	31	29	29	28	28	27	27	27	25	25	25	24	24	24
Cancer de la prostate	28	30	32	29	29	29	28	28	26	26	26	26	24	23
Autres tumeurs	175	179	171	160	159	155	153	149	152	150	147	145	138	138
Maladies ischémiques du cœur	117	118	96	85	84	80	79	77	76	72	70	68	64	62
Autres maladies du cœur	130	115	93	90	90	88	85	83	80	78	77	78	71	71
Maladies cérébro-vasculaires	123	103	71	59	58	55	51	50	47	45	43	43	38	37
Autres maladies de l'appareil circulatoire	38	35	29	26	26	25	24	23	21	20	20	19	17	16
Tuberculose toutes formes	5	3	2	2	1	1	1	1	2	2	1	1	1	1
Sida	0	0	8	13	10	4	3	3	3	3	3	2	2	2
Grippe	2	2	3	1	1	1	2	2	2	0	1	1	0	1
Autres maladies infectieuses et parasitaires	11	12	10	11	11	10	9	9	12	11	12	12	10	11
Autres maladies de l'appareil respiratoire	83	79	71	69	71	70	67	67	53	49	49	52	43	47
Alcoolisme et cirrhose du foie	56	46	35	29	29	28	29	28	28	28	27	27	25	24
Diabète	11	11	9	9	9	9	12	13	15	15	14	15	14	14
Autres troubles mentaux et mal. du système nerveux	28	28	31	30	30	31	33	34	40	41	41	44	39	42
Autres maladies de l'appareil digestif	41	35	29	25	25	25	24	24	20	20	20	20	19	19
Autres maladies	56	50	40	37	37	36	35	36	36	35	35	36	33	32
Accidents de la circulation routière	30	26	26	20	19	20	20	20	19	19	18	15	13	13
Suicides	29	34	30	29	28	27	26	25	26	25	25	26	25	24
Autres morts violentes	63	54	51	44	43	42	42	41	36	35	34	36	31	31
Causes de décès non déclarées ou mal définies	74	70	56	48	49	48	50	48	45	49	49	51	44	45
6 grands groupes de causes														
Tumeurs	318	324	317	299	300	298	291	288	280	275	272	267	260	258
Maladies cardiovasculaires	409	371	288	260	258	249	239	233	225	216	210	207	189	186
Mal. infectieuses et parasitaires, mal. app. respiratoire	101	97	95	95	93	86	82	81	72	65	66	68	57	61
Autres maladies	193	169	143	131	130	128	133	135	138	140	138	143	129	131
Morts violentes	123	114	106	93	90	89	88	86	81	79	78	77	70	69
Causes de décès non déclarées ou mal définies	74	70	56	48	49	48	50	48	45	49	49	51	44	45
Toutes causes	1 217	1 145	1 005	928	918	891	880	866	841	825	813	813	748	751

Causes de décès	Femmes													
	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
23 groupes de causes														
Cancer du poumon	6	7	8	9	10	10	10	11	11	11	12	13	13	14
Cancer de l'estomac	9	7	6	5	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3
Cancer de l'intestin	19	18	17	16	16	16	16	15	15	14	14	14	14	14
Cancer du sein	27	28	29	29	29	28	28	28	27	26	26	26	26	25
Cancer de l'utérus	11	10	8	7	7	7	7	7	6	7	6	7	6	6
Autres tumeurs	76	74	70	69	68	67	65	65	67	67	67	66	64	63
Maladies ischémiques du cœur	51	51	42	35	34	33	32	31	30	29	28	27	24	23
Autres maladies du cœur	93	81	64	61	60	59	57	56	54	53	53	53	47	47
Maladies cérébro-vasculaires	88	74	52	41	40	39	36	35	33	32	31	31	27	26
Autres maladies de l'appareil circulatoire	19	17	14	12	12	11	11	10	9	9	8	8	7	7
Tuberculose toutes formes	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1
Sida	0	0	1	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Grippe	2	2	2	1	1	1	2	1	1	0	0	0	0	1
Autres maladies infectieuses et parasitaires	7	7	6	7	6	6	6	6	8	7	7	8	6	7
Autres maladies de l'appareil respiratoire	33	33	31	30	31	32	30	30	24	21	22	23	19	21
Alcoolisme et cirrhose du foie	19	15	12	10	10	10	10	9	9	9	9	9	8	8
Diabète	10	9	8	7	7	7	9	9	10	10	10	10	9	9
Autres troubles mentaux et mal. du système nerveux	22	22	24	24	24	25	27	29	32	33	34	37	31	33
Autres maladies de l'appareil digestif	27	23	18	16	16	16	15	15	13	13	13	13	12	12
Autres maladies	38	34	29	28	27	27	27	27	27	27	27	29	24	24
Accidents de la circulation routière	10	9	9	7	7	6	7	7	6	6	6	4	4	4
Suicides	11	12	10	10	10	9	8	9	8	8	9	8	9	8
Autres morts violentes	36	31	27	23	22	22	22	22	20	19	19	20	17	16
Causes de décès non déclarées ou mal définies	48	44	35	31	31	30	30	30	28	29	30	32	26	27
6 grands groupes de causes														
Tumeurs	147	143	138	134	135	132	130	131	129	129	129	128	126	126
Maladies cardiovasculaires	250	223	172	148	147	141	136	132	126	123	119	119	106	104
Mal. infectieuses et parasitaires, mal. app. respiratoire	43	43	42	41	41	41	39	38	34	30	31	33	27	30
Autres maladies	116	103	91	85	84	85	87	89	91	91	93	98	85	86
Morts violentes	57	53	46	40	39	37	38	37	34	34	33	33	29	29
Causes de décès non déclarées ou mal définies	48	44	35	31	31	30	30	30	28	29	30	32	26	27
Toutes causes	662	609	525	480	475	465	461	457	442	436	435	443	399	401

(a) Taux comparatif calculé à partir des taux de mortalité par groupes quinquennaux d'âges (en années révolues) et de la population standard européenne (selon la structure proposée par l'OMS). Grâce à une nouvelle exploitation des données Inserm, la définition des groupes d'âges est désormais la même pour toutes les années. Le contenu de chaque groupe de causes de décès est précisé dans le tableau 15 page suivante (rubriques de la CIM 9 de 1980 à 1999 et de la CIM 10 à partir de 2000).

Champ : France métropolitaine.

Source : F. Meslé d'après données Inserm.

Tableau 15. Groupes de causes de décès et rubriques correspondantes de la Classification internationale des maladies (9^e et 10^e révisions)

	CIM 9	CIM 10
Tumeurs		
Cancer du poumon	140 à 239	C00 à D48
Cancer de l'estomac	162	C33 à C34
Cancer de l'intestin	151	C16
Cancer du sein	152 à 154	C18 à C21
Cancer de l'utérus	174, 175	C50
Cancer de la prostate	179 à 180 ; 182	C53 à C55
Autres tumeurs	185	C61
	140 à 150 ; 155 à 161 ; 163 à 173 ; 181 ; 183 à 184 ; 186 à 239	C00 à C15 ; C17 ; C22 à C32 ; C37 à C49 ; C51 ; C52 ; C56 à C60 ; C62 à D48
Maladies cardiovasculaires	390 à 459	I00 à I99
Maladies ischémiques du cœur	410 à 414	I20 à I25
Autres maladies du cœur	390 à 405 ; 415 à 429	I00 à I15 ; I26 à I51
Maladies cérébro-vasculaires	430 à 438	I60 à I69
Autres maladies de l'appareil circulatoire	440 à 459	I70 à I99
Maladies infectieuses et parasitaires et mal. de l'app. respiratoire	000 à 139 ; 460 à 519	A00 à B99 ; J00 à J98
Tuberculose toutes formes	010 à 018	A15 à A19 ; B90
Sida	042 à 044	B20 à B24
Grippe	487	J10 à J11
Autres maladies infectieuses et parasitaires du chapitre 1 de la CIM	001 à 009 ; 020 à 041 ; 045 à 139	A00 à A09 ; A20 à B19 ; B25 à B89 ; B91 à B99
Autres maladies de l'appareil respiratoire	460 à 586 ; 490 à 519	J00 à J06 ; J12 à J98
Autres maladies	240 à 389 ; 520 à 779	D50 à D89 ; E00 à H95 ; K00 à Q99
Alcoolisme et cirrhose du foie	291 ; 303 ; 305.0 ; 571.0 à 3. ; 5	F10 ; K70 ; K73 à K74
Diabète	250	E10 à E14
Autres troubles mentaux et maladies du système nerveux	290 ; 292 à 302 ; 304 ; 305.1 à 389	F00 à F09 ; F11 à H95
Autres maladies de l'appareil digestif	520 à 570 ; 571.4 ; 571.6 à 579	K00 à K67 ; K71 ; K72 ; K75 à K93
Autres maladies	240 à 246 ; 251 à 289 ; 580 à 779	D50 à D89 ; E00 à E07 ; E15 à E89 ; L00 à Q99
Morts violentes	800 à 999	V01 à Y89
Accidents de la circulation routière	810 à 819 ; 826 à 829	V01 à V9
Suicides	950 à 959	X60 à X84
Autres morts violentes	800 à 807 ; 820 à 825 ; 830 à 949 ; 960 à 999	W00 à X59 ; X85 à Y89
Causes de décès non déclarées ou mal définies	780 à 799	R00 à R99
Toutes causes	001 à 999	A00 à R99 ; V01 à Y89



RÉFÉRENCES

- BEAUMEL C., VATAN M.**, 2008a, *La situation démographique en 2006*, Insee Résultats, Société, n° 84,
<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd2006>
- BEAUMEL C., VATAN M.**, 2008b, *Statistiques d'état civil sur les naissances en 2007*, Insee Résultats, Société, n° 85,
<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd20071>
- BÈQUE M.**, 2007, « Qui sont les nouveaux bénéficiaires d'un titre de séjour en France ? », *Études et Résultats*, n° 613, novembre 2007.
- CARRASCO V.**, 2007, « Le pacte civil de solidarité : une forme d'union qui se banalise », *Infostat Justice*, n° 97, octobre 2007.
- DÉSPLANQUES G.**, 2008, « Avantages et incertitudes des enquêtes annuelles de recensement en France », *Population-F*, 63, 3, p. 477-502.
- GENTIL B.**, 2008, « La population française à l'étranger », *Futuribles*, n° 343, juillet-août 2008, p. 21-39.
- MESLÉ F.**, 2005, « Espérance de vie et mortalité aux âges élevés », *Retraite et Société*, n° 45, p. 90-113.
- MESLÉ F.**, 2006, « Progrès récents de l'espérance de vie en France : les hommes comblent une partie de leur retard », *Population-F*, 61, 4, p. 437-462.
- PISON G.**, 2008, « La population de la France de 2007 » *Population & Sociétés*, n° 443, mars 2008.
- PLA A.**, 2008, « Bilan démographique 2007 : des naissances toujours très nombreuses », *Insee Première*, n° 1170, janvier 2008.
- PRIOUX F.**, 2003, « L'évolution démographique récente en France », *Population-F*, 58, 4-5, p. 589-622.
- PRIOUX F.**, 2007, « L'évolution démographique récente en France : la fécondité à son plus haut niveau depuis plus de trente ans », *Population-F*, 62, 3, p. 489-532.
- RÉGNARD C.**, 2007, *Immigration et présence étrangère en France en 2006*, Rapport annuel de la Direction de la population et des migrations, La documentation française, 308 p.
- ROBERT-BOBÉE I.**, 2006, *Projections de population 2005-2050, France métropolitaine*, Insee Résultats, Société n° 57,
<http://www.insee.fr/fr/ppp/ir/accueil.asp?page=projpop0550/synt/synthese.htm>
- ROSSIER C., PIRUS C.**, 2007, « Évolution du nombre d'interruptions de grossesse en France entre 1976 et 2002 », *Population-F*, 62, 1, p. 57-90.
- THIERRY X.**, 2008, « Migrations : le défi statistique européen », *Futuribles*, n° 343, juillet-août 2008, p. 61-77.
- VILAIN A.**, 2008, « Les interruptions volontaires de grossesse en 2005 », *Études et Résultats*, n° 624, février 2008.

FRANCE PRIOUX • L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE EN FRANCE : L'ESPÉRANCE DE VIE PROGRESSE TOUJOURS

La population de la France métropolitaine est estimée à 61,88 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2008. L'accroissement naturel est encore soutenu en 2007 (+ 270 000), malgré un léger reflux des naissances. Le nombre d'étrangers admis à séjourner en 2006 a faiblement diminué. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,96 enfant par femme en 2007 (- 1 %), mais demeure supérieur à toutes les autres valeurs observées depuis 1975. La descendance finale diminue entre les générations 1960 et 1969, mais devrait se stabiliser ensuite autour de 2 enfants par femme. Les avortements sont stables, mais leur fréquence augmente encore un peu chez les plus jeunes. Le nombre de pacs recommence à augmenter fortement, plus de 90 % d'entre eux unissant des couples de sexe différent. La nuptialité est faible, la probabilité de mariage des célibataires n'ayant jamais été aussi basse. Après la hausse exceptionnelle des divorces en 2005 due à la nouvelle législation, le nombre de divorces est retombé en 2007 au même niveau qu'en 2004 (131 300). Environ 132 000 enfants mineurs sont concernés en 2007. L'espérance de vie à la naissance des hommes s'élève à 77,6 ans en 2007 (0,4 an de plus qu'en 2006), celle des femmes à 84,5 ans (+ 0,3 an). Sur la période 1995-2005, la baisse de la mortalité aux grands âges (autour de 80-85 ans) a été le principal moteur de l'augmentation de l'espérance de vie des femmes ; pour les hommes, c'est la baisse autour de 65-70 ans qui a permis les plus grands progrès.

FRANCE PRIOUX • RECENT DEMOGRAPHIC DEVELOPMENTS IN FRANCE: LIFE EXPECTANCY STILL RISING

The population of metropolitan France (mainland + Corsica) on 1 January 2008 is estimated at 61.88 million. The natural increase in 2007 was a still-robust 270,000, despite a moderate decline in births. The number of foreigners admitted as residents dipped slightly in 2006. The total fertility rate (TFR) fell 1% to 1.96 children per woman in 2007, but stayed above all the other values observed since 1975. Completed fertility decreased between the 1960 and 1969 cohorts, but should then stabilize at around 2 children per woman. The number of induced abortions held steady, but their frequency registered a further small increase in the youngest age group. The number of civil unions (PACs) started rising sharply again. More than 90% of them concern opposite-sex couples. Nuptiality is down, the probability of marriage for the never-married having reached an all-time low. After the exceptional rise in divorces in 2005 due to the new legislation, their number declined to 131,300 in 2007, the same level as in 2004, and concerned around 132,000 underage children. Life expectancy at birth gained 0.4 years to 77.6 years for men and 0.3 years to 84.5 years for women in 2007. In the period 1995-2005, the main driver of the increase in female life expectancy was the decline in mortality at the oldest ages (around 80-85); for men, the most powerful factor was the reduction at ages 65-70.

FRANCE PRIOUX • LA EVOLUCIÓN DEMOGRÁFICA RECIENTE EN FRANCIA : LA ESPERANZA DE VIDA SIGUE PROGRESANDO

La población de Francia metropolitana fue evaluada a 61,88 millones de habitantes el 1^{ero} de enero de 2008. El incremento natural siguió siendo importante en 2007 (+ 270 000), a pesar de una ligera reducción de los nacimientos. El número de extranjeros admitidos en 2006 a residir en Francia ha disminuido poco. El indicador coyuntural de fecundidad fue de 1,96 hijo por mujer en 2007 (- 1%), pero sigue siendo superior a todos los demás valores observados desde 1975. La descendencia final disminuye entre las generaciones 1960 y 1969, pero debería estabilizarse luego alrededor de 2 hijos por mujer. Los abortos son estables, pero su frecuencia aumenta todavía un poco entre los más jóvenes. El número de Pacs empieza otra vez a aumentar de manera significativa, siendo más del 90 % el porcentaje de parejas unidas por pacs de sexo diferente. La nupcialidad es reducida y la probabilidad de matrimonio de los solteros no ha sido nunca tan baja. Tras el alza excepcional en 2005 debido a la nueva ley, el número de divorcios volvió a descender en 2007 al mismo nivel que en 2004 (131 300). Cerca de 132 000 niños menores han sido concernidos en 2007. La esperanza de vida al nacer de los hombres asciende a 77,6 años en 2007 (0,4 año más que en 2006), la de las mujeres a 84,5 años (+ 0,3 año). En el período 1995-2005, la baja de la mortalidad en las edades muy avanzadas (alrededor de los 80-85 años) fue el principal motor del aumento de la esperanza de vida de las mujeres ; para los hombres, es la baja alrededor de los 65-70 años la que ha permitido los mayores progresos.

France PRIOUX, Institut national d'études démographiques, 133 boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20, tél : 33 (0)1 56 06 21 44, courriel : prioux@ined.fr